

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	22 (1944)
Artikel:	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1943
Autor:	Blondel, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727545

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1943

L. BLONDEL.

EPOQUE PRÉHISTORIQUE.



*irogues de Morges et de la Praille*¹. — J'ai retrouvé un dessin original d'H. Gosse représentant la pirogue de Morges conservée au Musée d'Art et d'Histoire². On sait que ce bateau a été retiré de l'eau en novembre 1877 par une société dite des « lacustreurs » dans la station lacustre de Morges, entre 4 et 5 mètres de profondeur, mais que déjà quelques années auparavant (vers 1823) des chercheurs maladroits avaient brisé l'une de ses extrémités en voulant la sortir de l'eau. Le Dr Gosse accompagne son dessin d'une référence indiquant un article de Daniel Colladon paru dans *La Nature* le 9 février 1878 sous le titre: « Pirogue trouvée dans une station lacustre du lac de Genève »³. Ce fascicule ayant appartenu à H. Gosse qui l'a annoté est conservé avec d'autres articles de Colladon à la Bibliothèque publique.

En tenant compte du relevé très précis de Colladon, des corrections faites par Gosse, ainsi que du moulage de la pirogue longtemps entreposé dans les caves de la bibliothèque, j'ai pu établir un dessin exact de l'état ancien de cette embarcation (*fig. I, II*). Après avoir été plongée plusieurs années dans une cuve d'eau,

¹ Cf. DEONNA, *Genava*, XII, 1934, 76.

² Dessin dans les Archives archéologiques du Musée d'Art et d'Histoire, don de M^e Maillart-Gosse.

³ « La Nature », *Revue des Sciences*, Paris, n° 245, 9 fevr. 1878, 173-174.

elle a été moulée, l'original étant conservé avec une préparation d'huile et de goudron.

L'original s'est assez bien maintenu, mais certaines parties se sont rétrécies. Le fragment qui nous est parvenu mesure 3 m. 14. De l'avis de Colladon et de Gosse les deux extrémités se terminaient en pointe; celle qui subsiste ayant été en partie brisée, il y manque une forte esquille de bois. Dans l'ensemble cette pirogue ne devait pas dépasser 4 m. 75, car la coupe A—B, à environ 2 m. 40 de l'extrémité, a une section de 0 m. 70 au point le plus large de l'embarcation, qui indique son

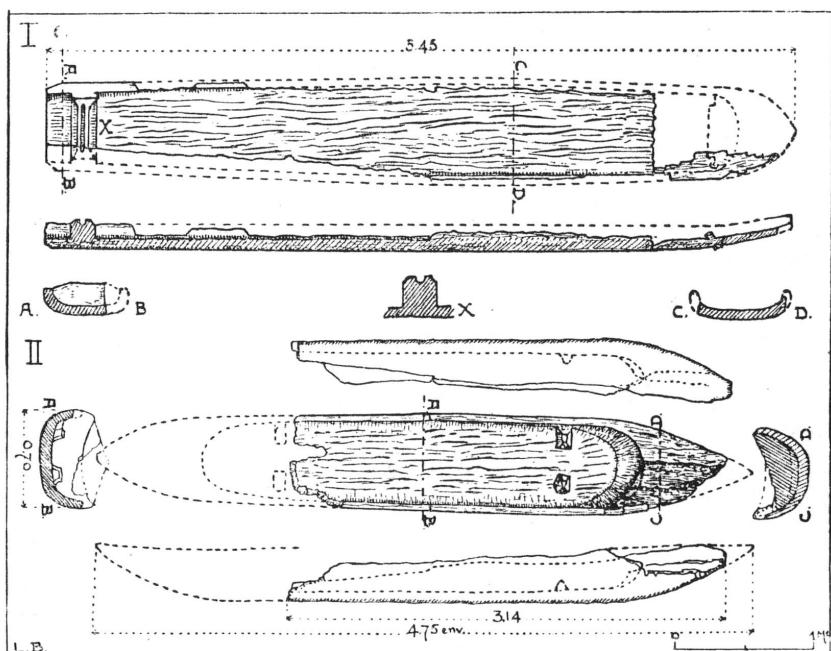


FIG. 1. — I. Pirogue de la Praille. II. Pirogue de Morges.

milieu. Gosse estimait comme minimum de longueur 4 m. 60 (ailleurs 4 m. 27) et probablement 5 mètres. Ce dernier chiffre est certainement trop fort. A 50 cm. de la partie pleine de la proue il existait deux pièces saillantes faisant partie du fond et qui sans doute devaient servir d'appui pour les deux pieds du rameur, celui-ci étant assis en tournant le dos à la proue. Gosse supposait avec raison qu'à l'opposé il y avait un dispositif semblable qui a disparu. Ce canot pouvait donc être conduit indifféremment dans les deux sens. Nous avons ici une petite pirogue, à extrémités relevées, ayant une largeur maximum de 0 m. 70 avec des parois de 6 à 8 cm. d'épaisseur. Les deux pointes pleines avaient un profil permettant au

canot de fendre facilement les vagues et d'être très maniable dans tous les sens. Ce bateau date de l'époque du bronze.

* * *

Nous pouvons ici établir une comparaison avec la pirogue plus ancienne que nous avons retrouvée à La Praille en 1937¹. L'état du bois ne nous a pas permis de la conserver, nous avons dû nous contenter de faire mouler la partie arrière de l'embarcation en faisant des relevés photographiques et graphiques pour les autres parties (*fig. 1, I*). Nous ne rappelons pas ici le dispositif général, si intéressant, qui permettait de maintenir le bateau à sec entre des étais et de le glisser latéralement jusqu'à l'eau sur des poutres.

Les dimensions générales de cette embarcation étaient de 5 m. 45, avec une largeur moyenne de 0 m. 75, à l'arrière de 0 m. 60. La partie retrouvée mesurait encore 4 m. 45 de longueur, avec un fragment détaché de la proue de 0 m. 90, qui avait été sectionné au moment du creusage du canal de la Drize. Cette pirogue est beaucoup plus plate que la précédente, car la coupe montre que les parois épaisses de 6 à 8 cm. ne se relevaient qu'à 20 cm. de hauteur. L'arrière surtout montre un dispositif très intéressant; il se termine en carré, l'extrémité de la cuve n'étant fermée à 15 cm. du bout que par une traverse de 17 cm. de largeur, de 14 cm. de haut, avec une profonde rainure à sa partie supérieure. Dans l'ensemble nous avons une embarcation à fond plat, peu relevé, à la proue presque circulaire. La traverse postérieure avec sa rainure a été retrouvée dans plusieurs autres pirogues, entre autres à Federseeried². Cette forme de poupe est décrite par Oscar Paret dans son étude générale sur les bateaux creusés dans des troncs, aussi bien à l'époque de la pierre qu'à celle du bronze.

La rainure était destinée à maintenir une planchette transversale; on ne sait si cette planche était utilisée pour une rame ou pour un engin de pêche. Ce qui est certain, c'est l'utilisation de pagaines pour diriger cette embarcation. Nous en avons retrouvé deux exemplaires à La Praille et il me paraît vraisemblable que la planchette servait de support à ce genre de rames. Les pagaines de la Praille avaient des palettes mesurant respectivement 0 m. 80 et 0 m. 90 de longueur, avec une largeur moyenne de 135 mm., l'élargissement des palettes n'étant pris que d'un côté du manche. On trouve des pagaines semblables à Federseeried; par contre l'exemplaire du Wauwilermoos de l'époque de la pierre a une palette axée sur le manche, c'est une rame et non une pagaine.

* * *

¹ *Genava*, XVI, 1938, 37, fig. 8.

² Cf. Oscar PARET, « Die Einbäume in Federseeried und im übrigen Europa », *Prähist. Zeitschrift* (W. Unverzagt), vol. XXI, 79, fig. 5, 82.

Nous avons d'autres pirogues en Suisse qui se terminent aussi en forme de cuve ouverte, entre autres le tronc creusé de Wingreis de la période de la pierre et celui de Corcelettes conservé au Musée de Lausanne¹. Dans ce dernier exemplaire il existe de notables différences; il possède six traverses, une proue carrée, une poupe arrondie, dont le fond remonte en diagonale jusqu'au rebord extérieur.

Pour la plupart, les pirogues à traverses semblent d'époque plus récente, du bronze ou du fer. Il est difficile d'établir une chronologie exacte d'après la typologie. O. Paret estime que les bateaux s'aplatissent à l'époque du métal, mais il y a des exemples qui infirment cette opinion. Il faut plutôt penser que les formes varient suivant les utilisations. Le canot de Morges, très maniable, était un bateau destiné à se déplacer rapidement sur les eaux profondes du lac, alors que la barque plate de La Praille était construite pour pouvoir naviguer et passer par-dessus les fonds inégaux de l'Arve. Sa forme permettait aussi de la tirer facilement sur les grèves de la rivière. De toutes manières la pirogue de Morges appartient à un type beaucoup plus évolué que celui de La Praille, une des embarcations les plus anciennes qui nous soit parvenue de l'époque de la pierre.

* * *

Mines de fer du Salève. — M. A. Jayet nous a remis pour détermination quelques objets trouvés au Salève en 1939. Le point de trouvaille est situé au point 1308, au lieu dit « Le Crêt », près de Favergé sur le Grand-Salève, tout près de la nouvelle route. Parmi un dépôt formé de nombreuses poteries grossières noires à grains schisteux, faites à la main, se trouvait une épingle en fer, un ardillon de fibule en fer et un fragment de fibule en bronze (*fig. 2, 1*). Ce dernier fragment provient de l'arc d'une fibule; il est pourvu de dessins gravés et peut se dater assez exactement de la fin de la Tène I ou du début de la Tène II. Dans notre région on a retrouvé des modèles analogues dans une tombe à Corsier² et aux Arpillières. Celui de Corsier appartient à la période moyenne de la Tène I; ici l'arc étant assez carré doit plutôt se rapporter au début de la période suivante. L'ardillon en fer est brisé et ne nous donne aucune possibilité de détermination.

En ce qui concerne l'épingle en fer de 66 mm. de longueur (*fig. 2, 2*) il faut reconnaître ici un burin comparable à ceux que Vouga a recueillis à la station de la Tène³. Comme on le sait, ces pièces appartiennent principalement à la Tène II. Ces quelques indices permettent donc de dire que soit les poteries, soit les objets

¹ *Indic. Ant. suisses*, 1880, IV, 69; Th. ISCHER, *Die Pfahlbauten des Bielersees*, 1928, 136 sq.; D. VIOLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1927, 182.

² R. MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, 1922, pl. XII.

³ P. VOUGA, *La Tène*, 1923, pl. XLV.

de ce dépôt, peuvent remonter au début du second âge de la Tène, soit au IV^e siècle av. J.-C.

Cette constatation a de la valeur, car ce point du Crêt est à moins de 100 mètres des rochers de Favergé, connus par leurs exploitations de fer préhistoriques. Du reste cette hauteur est située entre deux gisements sidéolithiques bien indiqués sur la carte géologique de MM. Joukowski et Favre¹.

La présence d'un habitat avec un burin comme outillage décèle la présence d'ouvriers qui devaient exploiter ces gisements.

Jusqu'à présent l'exploitation du fer au Salève n'avait pu être datée exactement, on la plaçait bien à l'époque du fer, mais sans aucune précision. Il y a plus de 17 points sur le Grand-Salève et sur son flanc sud, où l'on voit encore des amas de scories et de laitiers de fer. La méthode de fusion dite catalane était très rudimentaire, car les scories, encore très lourdes, montrent une réduction du métal fort incomplète exécutée au moyen du charbon de bois. Malheureusement aucune exploration scientifique n'a été faite autour de ces tas de scories. Ces exploitations se distinguent des simples trous par leur forme d'entonnoir de 2 à 5 mètres de profondeur entourés d'un bourrelet de terre provenant des déblais de l'excavation. Les scories très nombreuses sont dispersées en amas le long des pentes et des sentiers de la montagne. Les fours n'ont pas été étudiés, mais devaient ressembler à ceux du Jura bernois et des Gaules, soit des cavités de 2 m. à 2 m. 50 de profondeur, creusées à flanc de coteau avec des parois de pierre recouvertes de terre, ayant à la base un trou pour la ventilation et le retrait du métal brut². La cavité était remplie de minerai concassé alternant par couches horizontales avec du charbon de bois. La présence de murs et même de briques n'a été relevée jusqu'ici que dans une exploitation près de Vovray³. Il est certain que l'exploitation de ces mines dut être poursuivie jusqu'à l'époque romaine.

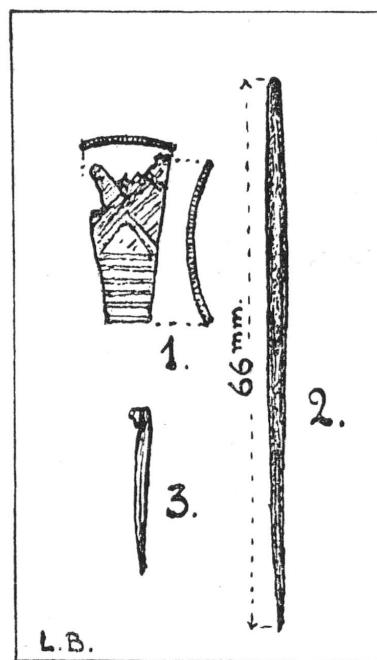


FIG. 2. — Fibules et poinçon provenant du Salève.

¹ E. JOUKOWSKY et J. FAVRE, « Monographie géologique et paléontologique du Salève », *Mém. Soc. de Physique de Genève*, vol. 37, 1913, 346 et pl.

² J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, 1542.

³ E. THURY, *Le Salève*, publ. Section genevoise du Club alpin suisse, 1899, 329 sq.; A. NAVILLE, « Recherches sur les anciennes exploitations de fer au mont Salève », *Mém. Soc. Hist. Genève*, XVI, 1867, 349-381.

Le mot de Faverge, qui dérive de *fabrica*, indique bien une forge; par contre il est peu vraisemblable, comme le proposait M. A. Naville, que des dénominations comme Grange-Gaby dérivent du phénicien. A notre avis Grange-Gaby, cité en 1603, rappellerait plutôt un baraquement pour le bétail; il viendrait de « Gabiole », « Gabiule », petite cabane, « gabion, gabiolle », en provençal « gabio ». Le terme de gabiolle était très usité au XVI^e siècle.

Il n'est pas douteux qu'à l'époque du fer beaucoup des objets que nous retrouvons dans tout le bassin de Genève proviennent de ces forges du Salève, car ces gisements sidéolithiques sont presque les seuls connus dans nos environs. La célèbre « Vi d'Etraz » qui parcourt tout le sommet du Salève est bien antérieure à l'époque romaine, elle a déjà été utilisée pendant toute l'époque du fer pour les transports de bois et de minerai.

* * *

Le retranchement de Mariamont sur Versoix. — Nous n'avons pas pu reprendre les fouilles de ce retranchement, mais nous pouvons apporter certaines précisions sur la date de son occupation¹. En analysant les cendres et les débris retirés des foyers nous avons pu constater que des fragments minuscules de poterie rougeâtre y étaient répandus. Nous avions tout d'abord estimé qu'il s'agissait de poussière de molasse, mais ce sont des restes de vases en poterie grossière, très analogues à ceux que nous retrouvons à Richelien et qui doivent dater de l'époque hallstattienne.

* * *

Richelien. — Dans la grande gravière de Richelien près de Saint-Loup (commune de Versoix) M. Jayet nous a signalé une couche importante de cendres avec des débris de poterie, des silex et des quartzites taillés. Les fouilles sont en cours, aussi renvoyons-nous la description de ce site très intéressant à l'année prochaine. Il s'agit probablement d'un *tumulus*, mais la détermination exacte ne pourra être faite qu'après terminaison des travaux d'exploration.

EPOQUE GALLO-ROMAINE.

Genève, Cour Saint-Pierre, terrasse romaine. — Le dernier gros ormeau de la Cour Saint-Pierre ayant péri, le service des Promenades de la Ville l'a fait arracher. Cet arbre avait plus de 350 ans. Nous avons profité de cette occasion pour faire exécuter une fouille rapide sur son emplacement, car déjà au moment de l'enlèvement

¹ *Genava*, XXI, 1943, 80 sq.

ment d'un autre orme voisin en 1903, B. Reber avait reconnu des murs et des débris antiques.

Le 26 octobre, un ouvrier mis à notre disposition a ouvert une tranchée sous le centre des racines de l'arbre et nous avons pu reconnaître les couches de terrain suivantes: entre le pavé actuel et 1 m. 10, des déblais modernes et du moyen âge; entre 1 m. 10 et 1 m. 20 de profondeur on a traversé un double sol de mortier avec

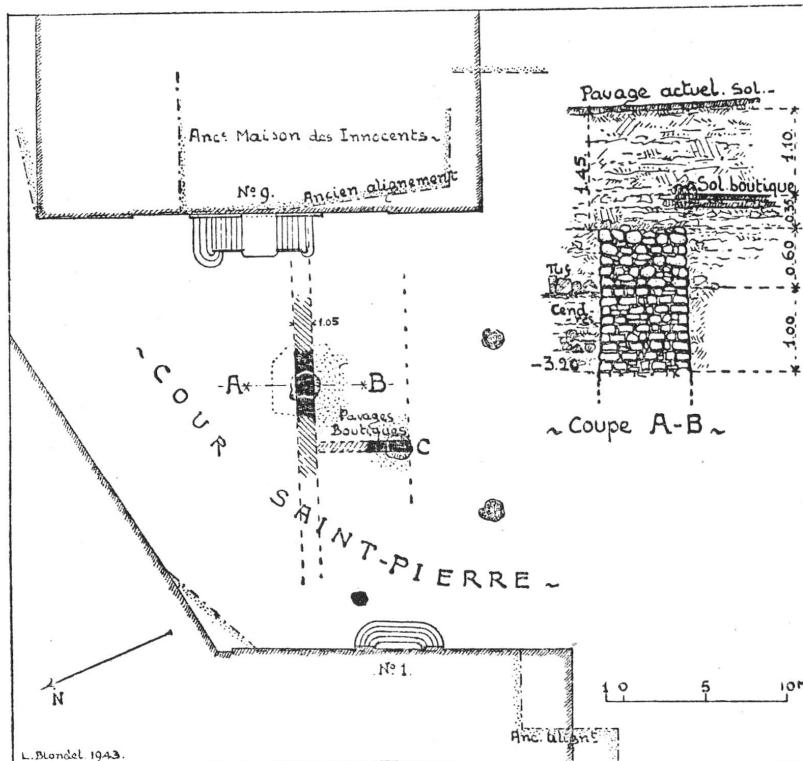


FIG. 3. — Mur romain de terrasse à la Cour Saint-Pierre.

des restes de carrelages à dessins des XIV^e ou XV^e siècles, sur une épaisseur de 30 cm., puis de nouveau des déblais du moyen âge. A 1 m. 45 on a touché un gros mur en direction est-ouest, construit avec de forts boulets, et quelques grandes tuiles de basse époque romaine. Après 3 à 4 assises de ce mur, soit sur une hauteur de 0 m. 60, à 2 m. 05 de profondeur, la nature du mur changeait brusquement; à la place d'une maçonnerie à gros joints et beaucoup de mortier, encore du haut moyen âge, on atteignait une muraille romaine bien appareillée à lits réguliers de 10 cm. de hauteur, composée de serpentines et d'amphibolites cassées au marteau, liées par un mortier blanc avec légère adjonction de tuileau, certainement un ouvrage du III^e ou IV^e siècle. Nous avons poursuivi cette fouille du côté du lac jusqu'à 3 m. 20 de

profondeur, découvrant plus de 11 assises de ce mur sans arriver au terrain naturel. Contre le mur il y avait un amoncellement de matériaux de démolition, grandes *tegulatae*, morceaux de tufs taillés, couches de cendres épaisses, poutraisons carbonisées et quelques fragments de poterie usuelle grise et noire du haut moyen-âge. A 3 m. 25 la barre à mine indiquait que le mur continuait en profondeur; nous n'avons pas atteint le sol vierge, car par crainte d'éboulement nous avons du arrêter le sondage. Par contre nous avons reconnu l'épaisseur du mur qui dépasse 1 m. 05 et noté que du côté sud les déblais étaient moins profonds qu'au nord (*fig. 3*).

La direction du mur a pu être établie, il traverse la place de la maison de Candolle (n° 1) à la maison Mallet (n° 9). Les déductions provisoires que l'on peut tirer de cette fouille sont importantes pour la topographie romaine de ce quartier. Nous voyons qu'il se dirigeait à l'est sous l'ancien cloître de la cathédrale et devait probablement rejoindre un gros mur de soutènement retrouvé par l'architecte Viollier au pied de la tour du nord de Saint-Pierre¹. Son épaisseur indique sa destination, celle d'une terrasse et non d'un édifice ordinaire. La pente primitive de la colline débutait beaucoup plus au sud que de nos jours. Entre cet ouvrage et l'enceinte romaine du IV^e siècle il y avait encore un palier. Au haut moyen âge cette terrasse a été surélevée, puis à une époque inconnue, probablement vers la fin du XI^e siècle (les poteries retrouvées semblent le prouver), on a créé une place plus grande en remblayant tout cet emplacement entre l'enceinte romaine et ce mur de terrasse pour étendre à la fois la place et construire des immeubles du côté du lac. Au cours du moyen âge une série de boutiques dépendant du chapitre s'éleva sur cet emplacement. On sait que les bancs de notaires occupaient les bords de la place et qu'ils devinrent très nombreux aux XV^e et XVI^e siècles, mais en outre il y avait plus au centre des boutiques pour ventes d'objets. On mentionne une *apotheca*, amodiée par le chapitre en 1490, entre la maison des Innocents et la maison du chanoine du Croset, non loin de l'emplacement qui nous occupe². Ce sont ces boutiques qui ont laissé dans le sol des traces de pavages en carreaux. A leur tour ces boutiques disparurent, probablement en même temps que les bancs de notaires en 1536, et la place fut encore surélevée³.

Comparons maintenant nos constatations avec celles de B. Reber faites en 1903 (*fig. 3, C*). Il a aussi reconnu entre 1 m. et 1 m. 20 de profondeur les pavages de mortier avec carreaux en terre cuite qu'il croyait romains, puis à 1 m. 80 un mur transversal de 0 m. 65 de largeur en direction nord-sud qui correspond comme niveau à celui de la muraille antique que nous avons retrouvée. Reber a suivi ce mur transversal sur 2 m. 80 de longueur vers le nord; il l'estimait romain, ce que

¹ Fouilles inédites de 1893; *Genava*, XIX, 1941, 111, fig. 6, L.

² Archives d'Etat, Registres capitulaires, 18 mars 1490.

³ Registre du Conseil, le 17 novembre 1536.

nous pensons exact, et il était surmonté du côté sud par une pierre de grès, formant angle, longue de 0 m. 95, large de 0 m. 50 et de 0 m. 58 de hauteur avec entaille pour un tenon métallique¹. Si on replace sur le plan la fouille de Reber on voit qu'au sud du gros mur de terrasse il y avait en bordure un bâtiment antique d'environ 6 mètres de large. Nous n'avons pas retrouvé de sépultures comme Reber, le cimetière n'a pas dû s'étendre aussi loin.

En résumé cette fouille nous indique qu'à basse époque romaine le *forum* s'étendait jusqu'à des terrassements du côté nord, que des édifices peu importants s'appuyaient à ces murailles face au *forum*. Cet état des lieux subsista au début du moyen âge et même on suréleva la terrasse, puis tout fut nivelé pour gagner du terrain et établir une grande place devant la cathédrale.

* * *

Genève, enceinte romaine. — En novembre de cette année, au moment de l'établissement d'un déversoir pour le combustible, construit dans la cour de l'immeuble n° 11, rue Calvin, on a pu faire certaines constatations utiles sur le parcours de l'enceinte romaine. Pour établir ce déversoir conduisant à une soute à charbon disposée dans la cave de l'immeuble, il a fallu creuser contre la façade faisant face à l'entrée de la cour une tranchée assez profonde. En dessous du cimentage double de la cour les ouvriers ont rencontré un gros mur composé d'importants blocs roulés de rivière, avec quelques briques du moyen âge. Avec la profondeur, les lits devaient de plus en plus réguliers. La fouille n'a pas dépassé 1 m. 70 de profondeur. Ce mur, que nous avons fait sonder, mesure 1 m. 95 de largeur à partir du nu de la façade actuelle contre laquelle il est appuyé. Il semble même qu'il devait être plus épais et qu'il a été brisé par les fondations de l'immeuble du XVIII^e siècle; il se continue en profondeur (*fig. 4*).

Sans doute la muraille retrouvée est une construction du moyen âge, mais nous avons de bonnes raisons pour estimer qu'elle surmonte une autre maçonnerie plus ancienne. La grosseur inusitée des matériaux dont quelques-uns dépassaient 0 m. 70 de longueur indique une muraille de soutènement ou de terrasse. Le plan

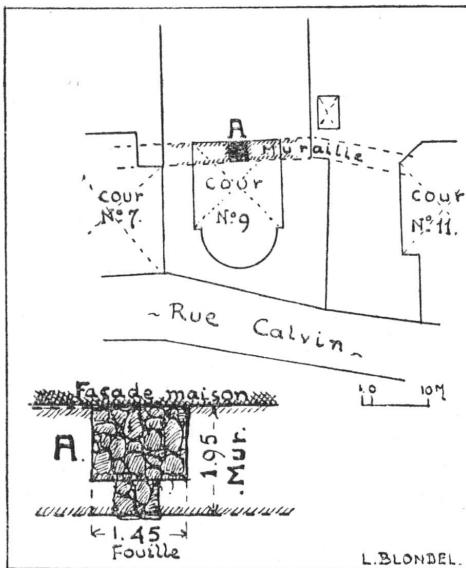


FIG. 4. — Enceinte romaine, rue Calvin.

¹ B. REBER, *Esquisses archéologiques sur Genève et ses environs*, 1905, 262 sq.

Billon montre en ce point un perron d'entrée, mais celui-ci ne mesurait que 1 m. 25 de largeur et il est impossible qu'on ait pour une construction peu importante établi des fondations aussi profondes et aussi solides. Nous estimons qu'au moyen âge on a surélevé la muraille romaine dont le tracé passe exactement en ce point. La présence de cette construction vérifie ce que nous avions avancé dans notre étude sur l'enceinte romaine en 1923.

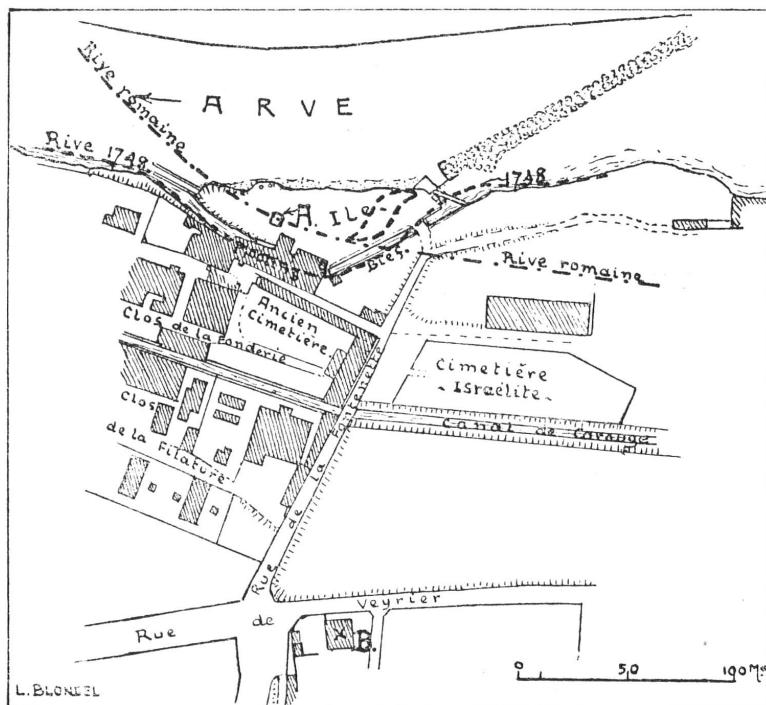


FIG. 5. — Tracés des rives de l'Arve à Carouge depuis l'époque romaine.

Nous avions montré que des terrasses successives avaient au cours des âges été construites du côté du lac en avant de l'enceinte antique, et qu'il fallait rechercher cet ouvrage non pas du côté des terrasses actuelles, mais très en arrière suivant l'alignement des façades sur cour des immeubles établis au XVIII^e siècle¹.

Cette vérification du tracé de l'enceinte romaine est un jalon utile qui prouve qu'encore au haut moyen âge et peut-être jusqu'au XIII^e siècle on a utilisé le terrassement antique, que seule l'extension du quartier et la création d'une nouvelle

¹ L. BLONDEL, « Enceinte romaine de Genève », *Genava*, II, 1923, 115 sq.

rue peu avant 1262, celle de Bornuel (maintenant rue Calvin), ont nécessité de nouveaux murs d'appui du côté du lac¹.

* * *

Genève, forum du IV^e siècle. — Nous devons ici apporter une rectification à notre article: « De la Citadelle gauloise au forum romain ». Nous avons fait une erreur de chiffre dans l'échelle du plan général du *forum*², en indiquant les divisions à 10 mètres au lieu de 5 mètres. De même, page 112, il faut lire pour la largeur de la place non pas 45 mètres, mais la moitié, soit 22 m. 50, et pour la profondeur 58 mètres au lieu de 116 mètres.

* * *

Carouge. — Cet automne les Services industriels de la Ville ont exécuté un puits de captation des eaux souterraines de l'Arve derrière l'usine de la Fontenette à Carouge. Ce travail a permis de faire une découverte intéressante. Ce sondage est situé derrière le clos de la Fonderie dans une île qui se trouve entre l'Arve et le bief des moulins, à 3 m. 50 en avant de l'usine hydraulique de Carouge (*fig. 5 A*).

Ce puits a tout d'abord traversé une épaisse couche de sable, de graviers d'alluvion, puis respectivement, à une profondeur de 5 m. 20 et 5 m. 90 d'un bord à l'autre de la fouille, des gros blocs de pierre et deux blocs de béton inclinés du côté de l'Arve, indiquant un violent charriage. Plus bas, de la glaise compacte, limoneuse (*fig. 6*). Ces blocs de béton étaient assez considérables, l'un d'entre eux mesurait 1 m. 20 de longueur sur une largeur de 0 m. 50 et une épaisseur de 0 m. 32; ils étaient proches l'un de l'autre. Au premier abord, il pouvait paraître que ces bétons étaient de formation naturelle comme les poudingues des falaises de l'Arve, mais en examinant de plus près leur composition on voyait qu'il y avait une forte proportion de mortier de chaux avec quelques minces particules de brique très rouge englobant des cailloux de grosseur variable allant jusqu'à 15 cm. de longueur. Il s'agit ici de béton romain.

* * *

Avant de chercher à expliquer la présence de ces blocs à cette profondeur, il est nécessaire de se rendre compte des déplacements du cours de l'Arve depuis l'antiquité. Les plus anciens plans de Carouge de 1710, de 1747 et de 1760 indiquent tous en ce point un angle de la rive juste en dessous de l'île actuelle. Il n'y a pas

¹ *Genava*, XVI, 117; *Regeste Genevois*, n° 937.

² *Genava*, XIX, 1941, 111, fig. 6.

encore d'île et le rivage est un peu plus éloigné que celui d'aujourd'hui du côté de la rivière¹.

Nous avons pu nous rendre compte déjà précédemment que ce point n'a pas sensiblement changé depuis l'antiquité, il est juste à une intersection des lignes de rive, celles-ci ayant ou progressé ou rétrogradé en amont et en aval. En amont,

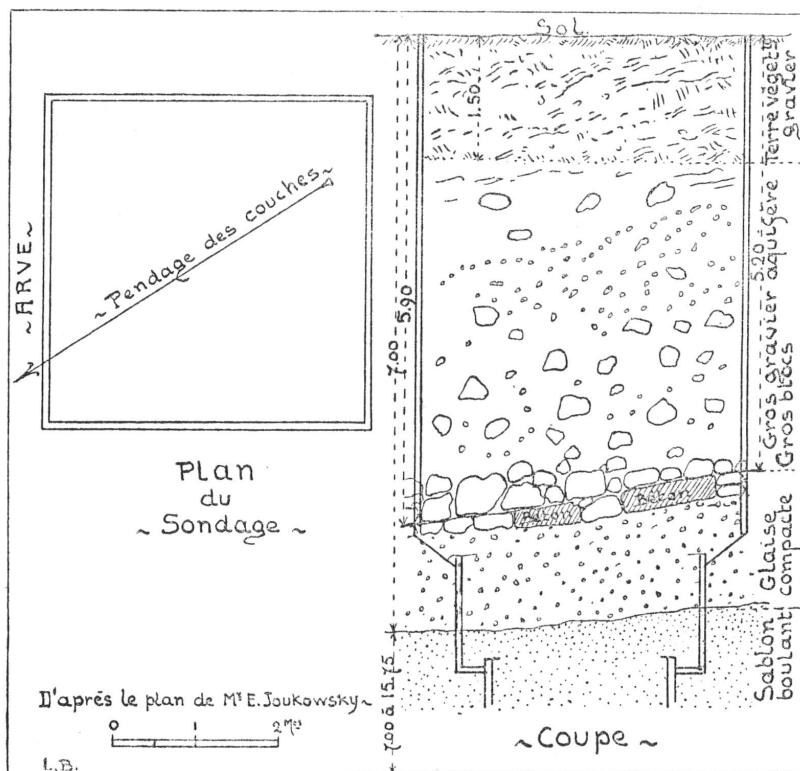


FIG. 6. — Sondage de la Fontenette à Carouge.

l'Arve s'est fortement déplacée en rongeant les falaises sur sa rive droite, en aval au contraire elle a emporté toutes les berges et une partie de Carouge sur sa rive gauche. Alors que vers le pont de pierre, en aval, le cours actuel est sur l'emplacement d'une partie du Carouge romain et complètement au sud du cours de cette époque, au point qui nous intéresse il suivait à peu de chose près le même tracé.

En 1784 le roi de Sardaigne accorde à Pierre-André Burnier une concession l'autorisant à prendre l'eau de l'Arve avec dérivation pour des moulins. Plus tard les sieurs Chanal exercent ces droits en 1807 et 1812 pour leurs moulins en vertu

¹ Plans aux Archives d'Etat, Carouge et Lancy; plan français.

du même acte de concession accordé à Burnier. Nous possédons aux archives le plan annexé à la patente de 1784¹. C'est à ce moment que fut créé le bief et l'île qui était auparavant un simple banc de sable. Mais ces moulins n'ont rien à faire avec les eaux de la Fontenette qui ont dû déjà être utilisées très anciennement au moyen de puits, car cette dénomination est portée sur les plus vieux plans. En 1867 elles étaient exploitées par les consorts Recordon, Defer et Fillion, qui passent une convention avec Carouge pour fournir de l'eau à cette ville. En 1897, la commune de Carouge rachète ces installations hydrauliques qui sont maintenant propriété des Services industriels de la Ville de Genève. Comme on le sait, ces eaux ne proviennent pas directement de l'Arve, mais d'une nappe souterraine de cette rivière.

* * *

Nous venons de voir qu'en somme l'emplacement de ces bétons correspond à peu près au rivage de l'époque romaine. Quant à leur profondeur, elle n'est pas inexplicable. En effet, actuellement il faut compter plus de 3 mètres de hauteur de rive au dessus des basses eaux, des fondations encore 3 mètres plus bas peuvent se comprendre malgré le brassage du lit par les alluvions. M. Joukowski, qui très aimablement nous a signalé cette trouvaille, pense que ces blocs ne sont pas en place, mais ont été charriés par les eaux, il est vrai d'une distance peu éloignée, car les angles ne sont pas erodés; il y a eu une rupture brusque au moment d'une crue. Ils sont assez régulièrement disposés en plan incliné, mélangés aux autres blocs de pierre, perpendiculairement à la rive. Cette technique de blocs de béton était déjà pratiquée dans l'antiquité pour des digues, des môle, et principalement sur les rives qu'on voulait protéger contre les affouillements de l'eau dans des ports. Les Romains connaissaient déjà la technique des « blocs artificiels », comme le dit André Léger, appelée à prendre un grand développement de nos jours.

Cette découverte nous montre qu'à l'époque romaine, en même temps que la villa qui occupait la tête du pont, on avait construit une protection sur la rive gauche pour défendre les terrains contre les eaux torrentueuses de l'Arve. Le point retrouvé fixe à peu près la position de la rive antique; de plus on peut constater que ces bétons sont situés en face du tombeau de *Marcus Carantius Macrinus* (*fig. 5 B*) édifié à l'intersection de la route de Veyrier et de la rue de la Fontenette². Pour qu'on ait procédé à des travaux semblables il faut admettre que la villa, peut-être un *vicus*, avait une réelle importance.

¹ Archives d'Etat, Département du Léman, chap. 2, no 504, dossier 2.

² L. BLONDEL, « Carouge, villa romaine et burgonde », *Genava*, XVIII, 1940, 61, fig. 2, no 1.

EPOQUE BARBARE.

Cointrin, colline du Renard. — En procédant à des travaux pour l'aérodrome de Cointrin, on a découvert un cimetière situé sur la colline dite du Renard, au nord-est du champ d'aviation. On a supprimé au moyen de la pelle mécanique toute cette hauteur pour employer les matériaux au comblement des parties basses de l'aérodrome. Malgré la grande obligeance de la direction de l'entreprise, les conditions dans lesquelles s'exécutent ce travail sont très défavorables à une exploration archéologique; l'enlèvement des terres au moyen de la pelle mécanique, en marche de jour et de nuit, a été si rapide que la plupart des sépultures ont été détruites sans qu'on ait pu faire les observations nécessaires. Il n'est pas douteux que beaucoup d'objets ont disparu avec les remblais. Cependant, pendant une semaine après le 15 septembre, nous avons pu fouiller une portion de ce cimetière avec l'aide de M. A. Jayet, qui a pu prendre des notes précieuses au point de vue géologique et anthropologique. Pendant plus d'un mois, au fur et à mesure de l'avancement de la tranchée, nous avons pu compléter nos observations.

La colline du Renard, longue de plus de 300 mètres, s'élève à l'Est et perpendiculairement à l'ancienne route de Cointrin à Mategnin (*fig. 7*). Elle est dans le prolongement de la hauteur du château de Feuillasse. Cette dénomination «du Renard» et la ferme qui borde la route ne sont pas d'origine ancienne. Le cadastre français de 1806 indique ici la propriété d'Isaac Deonat (Deonna), elle porte la dénomination: «Aux hutins ruinés» (plus tard ces terrains ont appartenu à J.-A. Fazy de Mategnin). Cette inscription a été barrée dans le répertoire des numéros suivis et remplacée par celle de «St. Hipolite». Ce vocable nous semble bien peu certain, rajouté postérieurement, il ne se retrouve dans aucun des anciens terriers de Mategnin; cette région s'appelle «en Pregin» ou «Prengins» au XVII^e siècle, on désigne aussi des anciens hutins. Mais cette appellation a suggéré à Gaudy-Le Fort une légende¹. Il parle d'un monastère de Saint-Hippolyte à Cointrin, qui «s'élevait sur un champ appartenant aujourd'hui à M. Fazy de Mategnin. Les anciens plans indiquent encore le nom de ce couvent, et saint Hippolyte est toujours le patron du Grand-Saconnex. Sur une élévation d'où la vue est très étendue, on distingue fort bien les traces d'une vasteenceinte et du côté de l'est; à une cinquantaine de toises au delà se trouve quantité d'ossements sans doute très anciens, parce qu'ils sont presque décomposés. Si le temps nous le permet, nous irons un jour interroger les archives de Gex, qui peut-être nous offrirons quelques lumières sur ces vestiges.» Les auteurs du *Regeste Genevois* se font l'écho de cette supposition en mentionnant un prieuré de Saint-Hippolyte «qui aurait existé dans

¹ GAUDY-LE FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1849, t. II, 181.

le canton de Genève entre Cointrin et Meyrin »¹. Il faut retenir de ce texte qu'on avait déjà constaté sur cet emplacement un cimetière, probablement le cimetière B (fig. 7), et les traces d'une enceinte.

Cette hauteur est morainique, elle dominait en effet tout le pays, son point culminant étant à la cote 432. M. Jayet indique la coupe géologique suivante des terrains, en allant de haut en bas :

- « 1) Terre végétale brun foncé. Sol labouré contenant de multiples restes modernes. Epaisseur 40 cm.

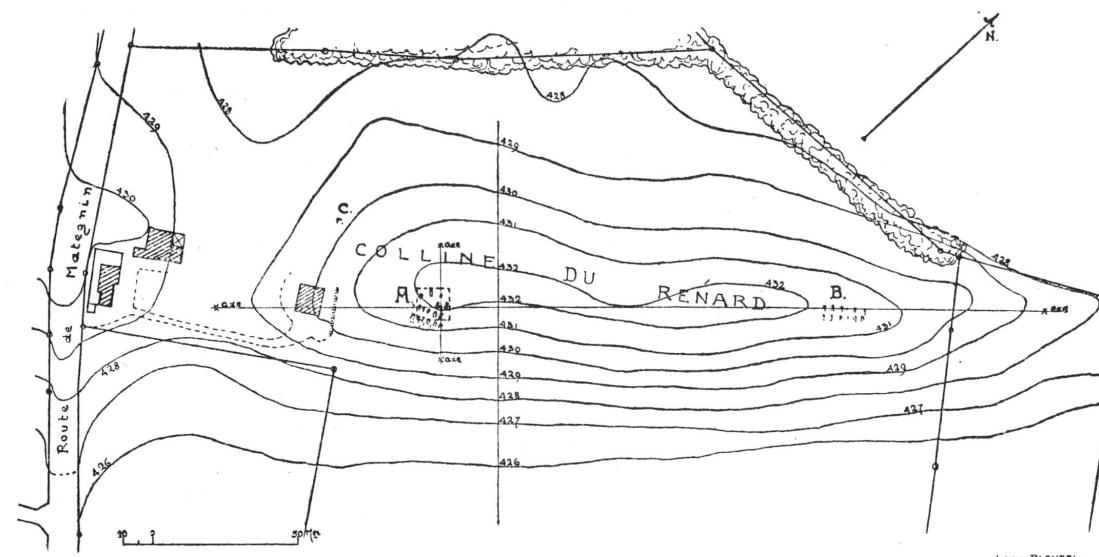


FIG. 7. — Plan de la Colline du Renard à Cointrin avec les cimetières A et B.

- » 2) Terre rouge ou brun-rouge, un peu sableuse, à galets épuisés et décomposés. Epaisseur maximum 50 cm.
- » 3) Moraine de fond wurmienne. C'est une argile bleue à galets striés et petits blocs, très riche en gravier par places. Cette moraine de fond forme le drumlin allongé qui constitue la butte supportant la nécropole.

» Les sépultures sont plus ou moins limitées à la terre rouge et celle-ci ne se trouve qu'en certains endroits de la butte, en particulier à son extrémité sud-ouest, en direction de la ferme du Renard. La terre rouge est discontinue, en quelques endroits elle forme des poches dans l'argile morainique sous-jacente, poches qui ont

¹ *Regeste genevois*, n° 827.

étés utilisées pour former quelques-unes des sépultures. Dans la sépulture n° 12 le squelette a été placé obliquement par rapport à deux poches de terre rouge. »

* * *

Description des tombes. — Quand le 15 septembre nous avons été appelés à visiter le terrain, la pelle avait déjà enlevé sur une largeur d'environ 6 à 7 mètres toute une série de tombes dont quelques-unes avec dalles de molasses et qui occupaient le flanc sud-ouest de la hauteur (*fig. 7 et 8 A*). Il faut estimer le nombre de ces tombes à une dizaine.

Nous avons commencé l'exploration par la fouille de la tombe I, épargnée, formant un coffre avec grandes dalles de grès très friable. De figure trapézoïdale, elle mesurait 1 m. 85 de longueur sur 40 cm. de largeur à l'orient et 46 cm. à l'occident, la dalle supérieure en partie effondrée. Hauteur des dalles 40 cm., profondeur sous le sol 25 à 30 cm. Ce coffre contenait un squelette masculin, mais à ses pieds il y avait du côté est des fragments de crâne et des os épars. La particularité de cette tombe était que, derrière la tête à l'ouest, il y avait un deuxième petit coffre (30 cm. de largeur) surélevé, contenant deux crânes posés parallèlement et séparés par une pierre ronde. Par-dessus les crânes et la pierre étaient placés entrecroisés les os des bras. On avait donc utilisé à plusieurs reprises cette tombe et mis de côté les ossements les plus anciens. Orientation 156,5°. Ces crânes n'ont pas encore été déterminés; aucun mobilier, un débris de poterie post-romaine.

Plus à l'ouest, sur le bord du talus, en partie arrachée, il y avait une sépulture en pleine terre n° II; la fosse, plus enfoncée que la tombe précédente, descendait à 70 cm. Le squelette, une femme, reposait dans une poche de terre rouge sur une épaisse couche de cendres, avec des os très friables, la tête à l'ouest tournée à droite contre une grosse pierre, le corps en diagonale recourbé à la base de l'épine dorsale. La fosse était bordée de grosses pierres, particulièrement à l'ouest, celles du nord en partie engagées sous un muret en pierres sèches (*m*), près de la surface du sol. Nous parlerons plus loin de ce muret. Orientation plus à l'est que la tombe I, environ 130°; un seul objet, une épingle en fer fragmentée sur le haut du crâne, de 75 mm. de longueur.

La tombe III était une simple fosse à 0 m. 50 de profondeur, sans entourage de pierres, avec des os très fusés, débris de crâne à l'ouest; personnage adulte; orientation moins à l'est que la tombe II (NNO-SSE).

La tombe IV était une fosse de 0 m. 60 de profondeur avec entourage partiel de pierres, principalement deux demi-dalles vers le haut du corps et un gros caillou qui avait basculé par-dessus le crâne placé à l'ouest; os très fusés, même orientation que la tombe III.

La tombe V, parallèle à la tombe IV, sans aucune pierre de bordure

et même profondeur, avait la tête à l'ouest, tournée à droite, avec des os très fusés.

La tombe VI, aussi parallèle aux autres, à 0 m. 55 de profondeur, n'avait qu'une pierre contre la tête à l'ouest tournée à droite; squelette de femme avec bras croisés sur le bassin; comme objet, un clou de cercueil.

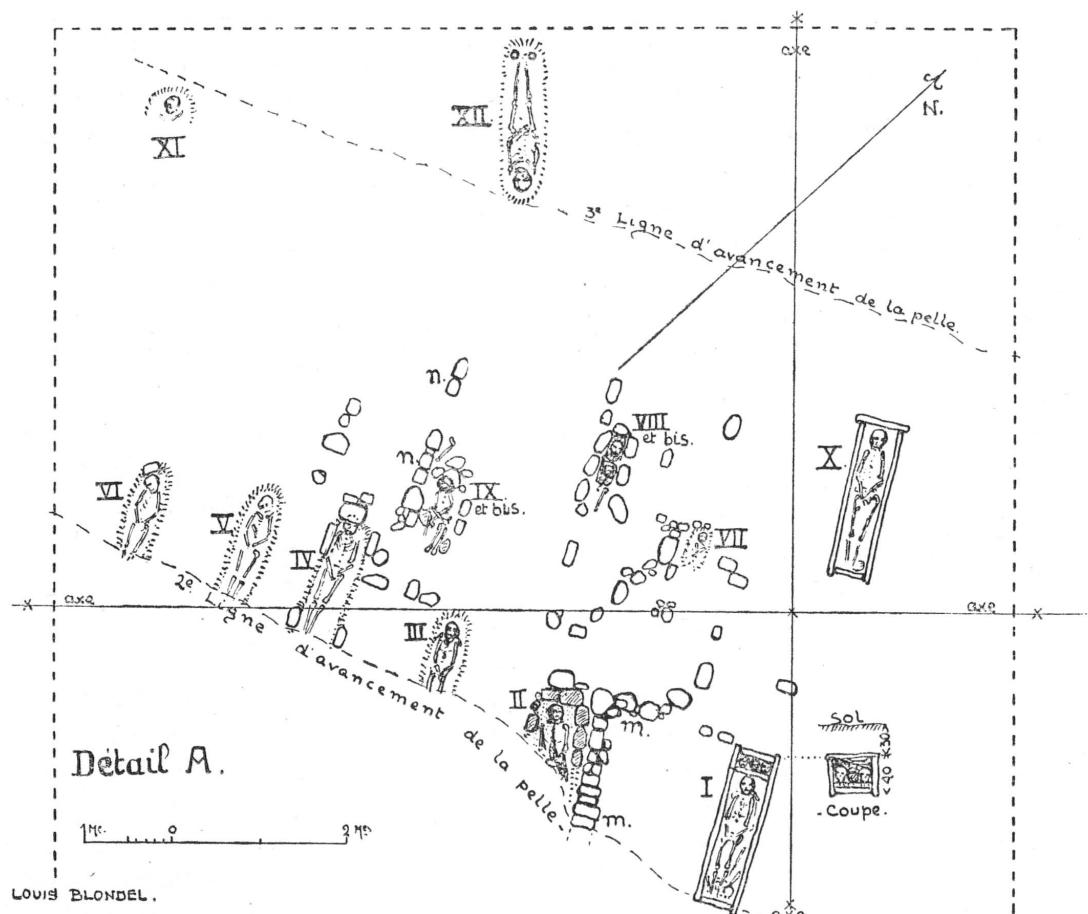


FIG. 8. — Plan du cimetière A de la colline du Renard à Cointrin.

La tombe VII formait le début d'une série de sépultures plus en arrière avec des os épars entourés de pierres, probablement superposition de tombes; à 40 cm. de profondeur débris d'un crâne d'enfant.

La tombe VIII était une fosse entourée de grosses pierres avec des pierres plates formant dalle de fond; os déplacés, entre autres un crâne d'enfant. En dessous est apparu au moment du creusage de la pelle une deuxième sépulture d'adulte dans la même orientation (VIII bis), à 0 m. 60 de profondeur.

La tombe IX était une fosse entourée de pierres avec autour des os épars, squelette d'adulte, tête à l'ouest, reposant sur une pierre de fond. Les os des jambes, qui semblaient au premier abord en place, se trouvaient inversés. En dessous, la pelle a arraché une deuxième sépulture d'adulte dans la même orientation (IX bis).

La tombe X montrait une sépulture dans un coffre de dalles en grès, malheureusement déjà entamée à notre arrivée, avec la tête à l'ouest. Dimensions du coffre et orientation semblables à la tombe I, largeur de la dalle de tête 0 m. 53 et hauteur 0 m. 40.

De la tombe XI nous n'avons pu voir que la partie ouest avec fragment de crâne; la tête était renversée sur la calotte dans une fosse profonde de terre rouge de 0 m. 80.

La tombe XII, encore bien en place et que nous avons pu explorer, était isolée des autres, placée obliquement dans deux poches de terre rouge. C'est une fosse sans entourage de pierres, d'une longueur de plus de 1 m. 80 avec une largeur moyenne de 0 m. 80 à une profondeur de 0 m. 60. L'orientation est différente des autres sépultures, environ 141°, avec la tête à l'Est. Les os fusés montraient les bras repliés sur la poitrine; aux pieds il y avait deux vases, contre le pied droit une petite cruche à pied étroit avec dépressions circulaires sur la panse, vernis rouge noirâtre peu solide (hauteur 117 mm.); contre le pied gauche une petite coupe écrasée de même facture (diamètre supérieur 87 mm.). Ces pièces appartiennent encore à l'époque romaine du début du IV^e siècle; on en a trouvé de très semblables dans les cimetières du Vieux-Collège et à Confignon (*fig. 9, 2 et 3*).

Plus en arrière de la colline aucune tombe n'a été relevée, ce groupe de sépulture occupe la partie sud-ouest de la hauteur. Ayant noté avec soin toute la position des pierres, nous avons pu voir que plusieurs d'entre elles devaient être visibles à la surface du sol ancien, beaucoup devaient marquer l'emplacement des sépultures. Mais de plus, au niveau supérieur, existait un muret en pierres sèches (*fig. 8, m*), formant avec une grosse pierre d'angle un petit bâtiment disposé entre les tombes I et II. Ce muret est postérieur à la tombe II en partie engagée sous cette construction, mais doit être contemporain des tombes à dalles. Malheureusement du côté sud-est il avait déjà été détruit quand nous avons été sur les lieux. Nous avons ici les restes probables d'une petite chapelle, comme on en remarque souvent, ainsi que des sols dallés, dans plusieurs cimetières burgondes. De même en *n* il y a un alignement de pierres qui devait limiter le cimetière dans cette direction.

Dans la suite des travaux, mais à un niveau très inférieur, entre les cotes 429 et 430 en C (*fig. 7, C*), la pelle a dégagé dans une poche de terre rouge une très jolie cruche mélangée à des ossements que nous n'avons pu voir. C'est aussi certainement une tombe, mais plus ancienne. La nature de la poterie en terre rouge pâle, fine, et son galbe, indiquent une pièce italique d'importation du début du I^{er} siècle (*fig. 9, 1*). Elle ressemble comme facture à la belle amphore trouvée à

la rue Saint-Léger en 1933¹. Sur le col il y a une marque de potier peu lisible, peut-être *V. F(ecit)*. A l'intérieur un vernis noir (hauteur 165 mm.).

Ce cimetière A n'est pas le seul que l'on a retrouvé sur cette hauteur; en B on a bouleversé une nuit toute une série de tombes, au moins 8 à 10, orientées aussi SSE (*fig. 7 B*), dont nous avons recueilli quelques fragments de crânes. Ces tombes étaient aussi disposées dans les poches de terre rouge sur la moraine, avec une profondeur moyenne de 0 m. 60 à 0 m. 70 sous le sol actuel. Il n'y avait pas de dalles. J'ai relevé quelques morceaux de céramique encore romains. Ce cimetière doit être celui qui est signalé par Gaudy-Le Fort. Nous n'avons pas retrouvé d'enceinte, mais les restes de la petite chapelle et des murs de clôture ont peut-être fait naître l'idée d'un rempart.

Je donne pour finir les conclusions de M. Jayet qui sont aussi les miennes et que j'ai complétées par quelques observations.

* * *

Conclusions. — « Observations concernant le mode de sépulture. Le corps est généralement disposé grossièrement dans la direction ouest-est, la tête à l'ouest, les bras le long ou en travers du corps. Dans la sépulture IX les os sont renversés, en outre les deux fémurs, placés en croix, ne sont pas ceux d'un même individu. Ce cas indique un mode particulier d'ensevelissement ou un remaniement postérieur. Dans la sépulture XII, à dépôt funéraire, la tête est à l'Est, contrairement à toutes les autres.

» Etat des ossements. Dans les tombes à dalles de molasse, le squelette est relativement bien conservé; dans les autres sépultures, faites en pleine terre, les eaux d'infiltration ont dissous en grande partie la substance osseuse. Les ossements déjà brisés par le poids de la terre sont très friables et leur extraction s'avère quasi impossible. Les caractères de cette petite population sont difficiles à établir, mais on peut déjà noter que les crânes sont dolichocéphales harmoniques et les os longs de dimensions plutôt modérée.

» Age des sépultures. Les objets trouvés sont deux vases de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle placés au pied d'un squelette masculin (ajoutons aussi la découverte récente d'une cruche du début du I^e siècle). En outre, il y avait une épingle

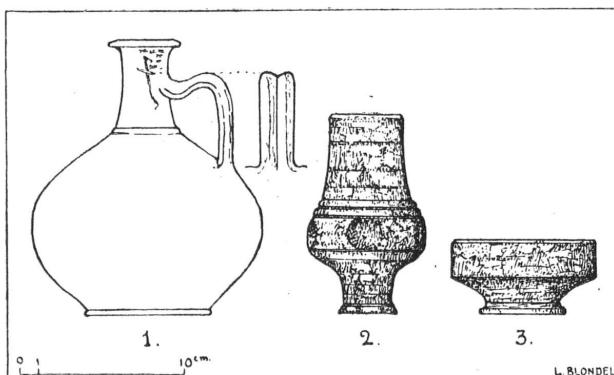


FIG. 9. — Poteries retrouvées dans les tombes du cimetière de la colline du Renard.

¹ *Genava*, XII, 1934, 62 et pl. I, 1.

en fer à la tête du squelette féminin de la sépulture II, lequel était placé sur un lit de cendres et de petits charbons (rite déjà pratiqué à l'époque gauloise). La situation des squelettes les plus profonds, franchement enfouis dans la terre rouge, semble indiquer un âge un peu plus ancien que celui des sépultures à dalles de molasse placées dans la terre moderne, celles-ci pourraient être burgondes.

» Je ne serai pas étonné que la nécropole de Cointrin débute à la fin de l'époque gauloise. La découverte par M. Ch. Jeannet de céramique de la Tène III à 400 mètres environ au sud de la nécropole indique bien que la région était déjà peuplée peu avant la conquête romaine.¹ »

Nous pouvons ajouter, en résumé, que les cimetières du Renard s'échelonnent très probablement de la fin de la Tène à l'époque burgonde.

EPOQUE DU MOYEN AGE A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.

Genève, porte du cloître de Saint-Pierre. — A l'occasion de l'exposition de l'Art en Suisse qui a eu lieu en 1943 au Musée, nous avons fait faire le moulage de la porte qui faisait communiquer la cathédrale avec le cloître de Saint-Pierre. Si l'on voulait conserver un souvenir de ce monument très intéressant, il était nécessaire d'en faire un relevé et un estampage complet, car depuis quelques années la molasse dont il est construit s'était fortement effritée. C'est avec grand'peine qu'on a pu reconstituer au moyen de ce qui existait encore certaines parties de l'archivolte. J. Mayor a décrit cette porte et sa disposition en donnant des relevés et des photographies². Une des colonnes a déjà disparu et toute une partie externe de l'arcature a depuis longtemps été arrachée. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un décor assez régulier et qui se répète, il a été possible de rétablir avec certitude tous les fragments qui faisaient défaut (*pl. II*).

Cette porte, à cause de la différence de niveau entre le sol de la cathédrale et le niveau du cloître (rue du Cloître actuelle), s'ouvrait sur un escalier, et pour juger de son architecture il faut replacer par la pensée une série de degrés devant son seuil; ceci explique la forme assez évasée des chapiteaux des colonnes supportant l'archivolte, car on avait calculé une vision perspective de bas en haut. Toute l'ornementation est d'une grande richesse et cette porte est un des plus remarquables fragments d'architecture romane de notre pays. Mayor fait erreur quand il la date du XI^e siècle. Elle est contemporaine de l'ancienne façade de la cathédrale et son décor rappelle plusieurs monuments de la Bourgogne et du Lyonnais. On peut certainement la dater du dernier quart du XII^e siècle. Si les arcades du cloître

¹ *Genava*, XXI, 1943, 35.

² *Bull. Soc. Hist. Genève*, I, 347-358.

rappelaient la même architecture, ce qui est probable, on a détruit après la Réforme un des plus beaux monuments de notre région.

* * *

Eglise de Mategnin. — Ce pittoresque monument est actuellement en démolition. Ayant brûlé il y a quelques années et sa position formant un tournant dangereux pour la circulation (?), la commune qui a acquis ce terrain a obtenu sa disparition. Il est fâcheux que, vu son état de dégradation et les gros frais qu'il eût fallu pour le restaurer, on ait été obligé de procéder à sa démolition. En effet, soit au point de vue de son plan, soit comme aspect général, l'église de Mategnin était un des derniers exemples d'une église paroissiale médiévale dans notre canton.

Mategnin, tout au moins son église, apparaît pour la première fois en 1269¹. A cette époque elle dépend en partie du prieuré de Satigny. Un accord intervient à cette date entre son recteur Amoudric et le prieur au sujet des redevances, en présence de l'évêque Aymon de Menthonay. Le recteur pour sa chapellenie a le droit de percevoir les revenus des biens meubles en entier, par contre les messes et les prémices de la paroisse seront divisées également entre le prieur et le recteur, pour les dîmes le quart reviendra au chapelain, les trois autres quarts au prieur. La présentation du curé appartenait au chapitre, l'église étant dédiée à saint Maurice.

La famille vidomnale de Satigny et plus tard les Saint-Aspre avaient des droits à Mategnin et à Cointrin; il existe un accord avec Simon de Joinville pour les biens et juridictions sur ces terres en 1264. En 1310 Aymon de Saint-Aspre et ses enfants Girard, Mathieu et Pérone vendent au prieur de Satigny un cens à Mategnin². En 1299, l'église est donnée au prieuré³. Son curé et ses collègues de Moëns, Ornex, Fernex, Collex-Bossy sont invités en 1343 pour deux dîners à Prévessin, jour anniversaire de Mtre. Chrestien de Prévessin, médecin à Genève. Les visites épiscopales donnent quelques renseignements sur l'église. En 1412 ont fait faire une protection, soit un toit, devant la porte, percer une fenêtre dans le chœur, car il faut éclairer ce chœur trop obscur qui doit être rebouché à la chaux; la paroisse compte 26 feux⁴. En 1481 nous voyons que l'église possède une chapelle (soit autel) dédiée à saint Pierre, elle a une paroisse de 26 feux. En 1517 l'église doit être recouverte, il n'y a plus que 16 feux.

Après l'occupation du Pays de Gex par les Bernois et les Genevois au XVI^e siècle, l'église dut être abandonnée et en partie détruite. Nous savons qu'en 1666 la dîme de Mategnin appartient pour un quart au curé de Meyrin et pour trois

¹ *Regeste genevois*, no 1049.

² Archives d'Etat, Satigny R. 58; Papiers Ed. Mallet, « Gex », Soc. Hist. Genève.

³ *Ibid.*, Satigny R. 43.

⁴ *Ibid.*, Visites épiscopales, vol. I, fo 80.

quarts à la Seigneurie de Genève. Peu à peu le culte catholique interdit reprend pied dans le Pays de Gex. Déjà en 1612 il y avait eu un arrêt très favorable aux catholiques. Saint François de Sales en 1621 fit un mémoire pour le rétablissement des églises qui aboutit en 1662 à un arrêt royal définitif; il supprimait les temples protestants et permettait une réintégration complète du culte catholique. Louis de Livron, seigneur de Mategnin, donne par testament une de ses terres aux pères

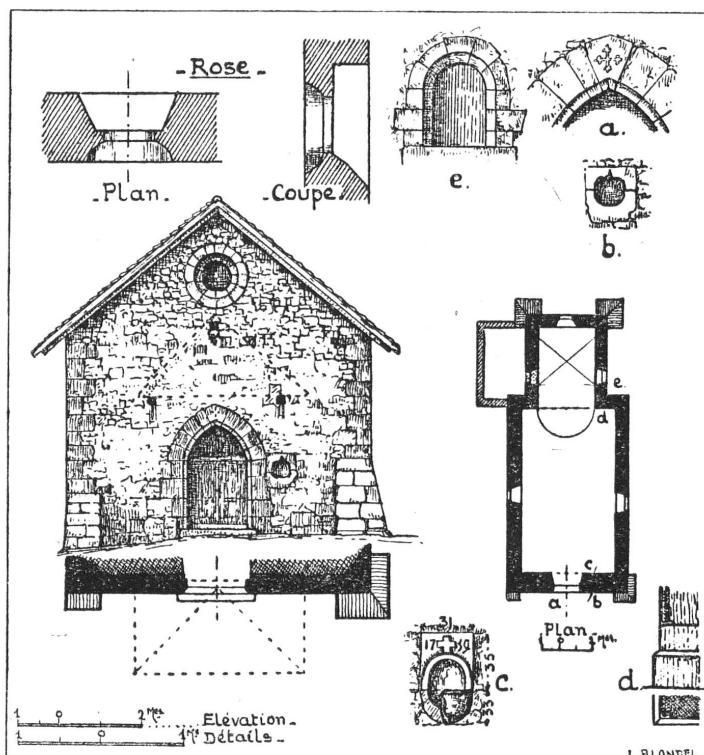


FIG. 10. — Eglise de Mategnin, plan, élévation et détails.

jésuites de Chambéry. A ce moment Mategnin devient annexe de l'église de Meyrin, ce titre est mentionné en 1680 et 1687 dans l'état civil de cette paroisse; un baptême est célébré dans l'église de Mategnin ainsi que des ensevelissemens dans son cimetière en 1686. L'état civil de Mategnin comme église et paroisse indépendante de Meyrin débute en 1723. Des réparations au toit de l'église sont indiquées en 1790, église et paroisse subsistent jusqu'au 15 janvier 1794, puis ses biens sont sécularisés et ses fonctions paroissiales remises au curé de Meyrin. L'église sert ensuite de grange à plusieurs communiers, ce qui entraîne des discussions en 1804 avec la commune de Meyrin et aussi en 1807 quand on y fait des réparations. Enfin le 11 jan-

vier 1817 elle est vendue au sieur Victor Perrault pour 656 florins¹. Depuis lors elle est restée entre les mains des particuliers, fut acquise par la commune pour être démolie.

* * *

La façade présente une porte ogivale avec sur la clef de voûte une croix de Saint-Maurice martelée (*fig. 10, a*), elle était surmontée d'un avant-toit dont on voit les traces et les trous des poutres; au dessus, dans le pignon, s'ouvre une rose appareillée avec des molasses. A droite de l'entrée il y a un bénitier en forme d'accordéon (*b*), deux contreforts appuient les angles de la façade. Un autre bénitier plus récent est à l'intérieur de l'église à droite en entrant (*c*).

Le plan de l'église présente une nef rectangulaire de 8 m. 96 sur 5 m. 90 à l'intérieur, recouverte d'une charpente avec deux fenêtres latérales désaxées, celle du nord du XVII^e siècle (peut-être un peu antérieure), celle du sud modernisée. Un arc en plein cintre avec moulure classique (*fig. 10, d*) en pierres de taille (ouverture 3 m. 74) donne accès au chœur de même largeur avec une profondeur de 5 m. 97. Deux fenêtres en plein cintre ouvrent sur les parois nord et sud de l'abside carrée, celle du nord ayant été bouchée par la grange élevée sur la sacristie; elles semblent dater de la fin du XVII^e siècle (*fig. 10, e*). Au-dessus de l'ancien autel, il y a encore une petite fenêtre construite au XVIII^e siècle. Le chœur a une voûte d'arête probablement du XVIII^e siècle. Contre la paroi nord s'appuie une petite annexe, ancienne sacristie, surélevée pour servir de grange au début du XIX^e siècle. De gros contreforts soutiennent extérieurement les angles droits du chœur, qui était surmonté par un petit campanile, certainement en bois.

Le plan rappelle un type très ancien employé dans beaucoup d'églises rurales de nos régions et de la Bourgogne pendant tout le moyen âge. Il est déjà usité à l'époque romane et s'est continué à l'époque gothique. Lasteyrie pense que c'est par motif d'économie qu'on a adopté cette forme de chœur carré, beaucoup moins onéreux que les chœurs polygonaux ou circulaires; ce principe a été remis en honneur dans les églises cisterciennes². Nous constatons ici que le dessin général du plan s'est maintenu à travers les siècles, malgré de nombreuses reconstructions. Le chœur en tout cas existait déjà en 1411. En analysant de plus près les murs, on décèle de multiples reprises dans les maçonneries. Jusqu'à 1 m. 50 et 2 mètres de hauteur du côté nord on voit un appareil de petits boulets anciens, puis des mélanges de matériaux de grosseur variable au dessus.

La façade dans son ensemble date du XV^e siècle, son mur a une épaisseur qui dépasse 1 m. 17, plus forte que les parois latérales dont la largeur varie de 0 m. 76

¹ Pour tous ces détails: Eug. TOMBET, *Notice historique sur la commune de Meyrin*, 1895, 148 sq.

² R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, 1926, I, 195-197.

à 0 m. 88 au niveau des fenêtres, ce qui laisse supposer que primitivement il devait supporter un campanile en forme d'arcade comme dans d'autres églises de la région (Peney, Peicy, Bourdigny¹); la rose de la fin du même siècle ou du début du XVI^e siècle est appareillée avec soin.

Après les ruines du XVI^e siècle on a procédé à une grosse restauration, déjà à la fin du XVII^e siècle. Je ne suis pas d'accord avec M. Eugène Tombet qui reporte les réfections les plus importantes au siècle suivant. Les fenêtres cintrées du chœur avec leur large chanfrein portent bien la marque du XVII^e siècle et doivent être de peu postérieures à 1663. De même la fenêtre carrée nord de la nef rappelle les types du XVI^e siècle qui se sont perpétués dans le siècle suivant. Il en est de même pour l'arcade du chœur à l'appareil en grès très soigné avec un profil classique en quart de rond. Par contre le chœur a été remanié au XVIII^e siècle, la voûte en arête est de cette époque, ainsi que la petite fenêtre sur l'autel. Il faut remarquer que les fenêtres latérales du chœur dont nous venons de parler ne sont pas dans l'axe de cette voûte, rajoutée après coup. Les portes latérales du chœur, dont l'une donnant sur la sacristie était bouchée, sont beaucoup plus modernes.

En résumé, l'église a été remaniée à diverses époques en utilisant et surélevant les murs de base dont le plan inchangé doit être antérieur au XV^e siècle. La façade et la partie inférieure des murs sont en tout cas de ce même siècle et par places encore plus anciens. A la fin du XVII^e siècle tout l'édifice a été rénové, enfin au XVIII^e siècle on a voûté ou revoûté le chœur et percé la fenêtre du maître autel.

* * *

Quant aux détails, mentionnons le bénitier intérieur brisé depuis longtemps, surmonté d'une croix et d'une date difficile à déchiffrer, où Tombet avait lu 1717, mais qui doit être 1757 ou 1759, le 5 étant encore très visible (*fig. 10, c.*). Cette date est peut-être contemporaine des dernières restaurations.

Le chœur est décoré de peintures assez grossières qui ne manquent cependant pas de sens décoratif. Nous les avons déjà relevées il y a plus de 25 ans. Elles sont sans doute l'œuvre d'un Italien ou Piémontais du XVIII^e siècle; les sujets sont traités en jaune, cernés par des traits rouges et noirs. Sur la paroi du fond, des deux côtés du maître autel, des médaillons placés sur des consoles représentent à droite le buste de Notre-Dame avec dans la console le texte *Ave Maria ora pro nobis*, et à gauche un buste de saint dont le nom est effacé; au-dessus, sous les lunettes de la voûte, deux vases avec des fleurs rouges. Le sujet central a disparu sauf une aile d'ange. Sur la paroi nord se voient les restes d'un chevalier armé, saint Maurice, en pied, patron de l'église, tenant verticalement l'étendard avec la croix de saint-Maurice. Sur la paroi sud saint Pierre, debout, tient de la main droite sa clef, cette

¹ *Genava*, XII, 1934, 36.

figure devait accompagner l'autel dédié à cet apôtre. Les contreforts extérieurs très épais sont aussi construits avec soin en roche du Jura, ils peuvent dater des XV^e et XVI^e siècles.

Le cimetière se trouvait principalement au nord de l'édifice, il fut en usage jusqu'en 1801, mais il paraît que les notables et les curés ont été enterrés sous le sol de l'église. Il n'est pas douteux qu'au moment de la démolition nous ne puissions faire encore d'autres observations.

Cet édifice tel qu'il a subsisté jusqu'à nos jours offre l'image très intéressante d'une église rurale du moyen âge. Grâce à lui nous pouvons savoir comment se présentaient la plupart des sanctuaires de notre campagne genevoise, simples mais aux proportions harmonieuses. Sans doute, par le fait que Mategnin dépendait du prieuré de Satigny, il a pu être édifié avec des moyens moins rudimentaires que beaucoup d'autres églises paroissiales qui ne possédaient même pas un chœur distinct de la nef.

* * *

Lancy, inscription funéraire. — Il existait dans un mur au-dessous de la passerelle dite des Glais sur la rive droite de l'Aire, face à la rivière, un fragment d'inscription gothique. De gros travaux ont été faits au moment de la canalisation de la rivière et malheureusement nous n'avons pas pu sauver cette inscription que nous avions relevée il y a plusieurs années.

Le Musée en possède le moulage et un dessin de M. Jack Monod exécutés en juillet 1927. Dans le répertoire des *Pierres sculptées de la Vieille Genève* (n° 515) ce moulage porte le n° 787. Une erreur de situation place cette inscription dans « l'ancienne propriété Soret, actuellement Burdet, avant le pont Rouge rive droite de l'Aire », alors qu'il s'agit de « l'ancienne propriété Rilliet, actuellement Burdet, en *aval* du dont Rouge sur la rive *gauche* de l'Aire ». Ce fragment, en partie recouvert par le crépiage du mur, était en roche blanche mesurant 53 cm. de haut sur 32 cm. de large avec des lettres très bien gravées de 4 cm. sur 2 cm.

Sa lecture incomplète n'est pas facile. Nous avons lu:

...cem de(dit)
(injun)xit sepeliri. h...
que crucem ded(it)
. .c inopes alm.. (ou alii)
quem. munera
(hu)mana pro d...
agenda fu(nera)
...s que quater

Comme sens général on peut déduire que X a fait don d'une croix, qu'il a demandé à être enterré sous cette croix, qu'il a été secourable à des indigents et qu'il a fait des donations pour payer probablement les funérailles de ces malheureux, fondation dont on indique le chiffre.

Cette inscription peut se dater du début du XVI^e siècle.

Nous ne savons pas d'où peut provenir cette dalle; ce que nous savons, c'est qu'en 1853 on a construit ce mur avec des matériaux de démolition¹. Le propriétaire était Jean-Jacques Rilliet-Pelletier, négociant à Plainpalais, fils de François Rilliet-Moré, qui vécut de 1799 à 1857. Il avait acquis ce domaine, anciennement Chanal, peu avant 1846, et avait à ses frais établi la passerelle des Glais réparée nombre de fois. Il paraît que Rilliet songea un moment à transporter là l'édifice de la porte Neuve, qui fut utilisé pour la façade de l'immeuble devenu les « Galeries de Plainpalais » au Rond-Point². On peut en tout cas constater que la porte Neuve et les murs qui l'entouraient ont été démolis en 1853 à la même date que la construction du mur de clôture de cette propriété. Il nous semble donc presque certain que cette inscription provient de la ville ou de ses faubourgs, qu'elle faisait

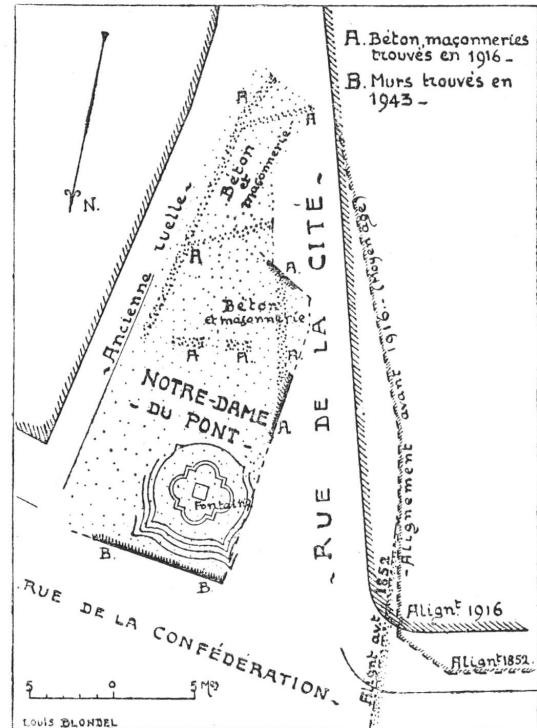


Fig. 11. — Emplacement de la chapelle de Notre-Dame du Pont du Rhône.

partie d'un monument, soit d'une croix implantée dans un des cimetières, peut-être celui des Dominicains à la Corraterie³.

* * *

Genève, Notre-Dame-du-Pont. — Cette très ancienne chapelle avec hôpital, qui était située au bas de la Cité, déjà mentionnée en 1236⁴, a été démolie en 1541. Des travaux de canalisation ont permis de compléter les renseignements sur son

¹ Archives d'Etat, Travaux, Reg. du Dép. des Trav. publ. A 70, 283, le 16 juin 1853.

² H. FRIEDRICH, *Tribune de Genève* du 6 juin 1935.

³ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XVI^e siècle*, 36.

⁴ *Regeste genevois*, no 703.

implantation. M. Camille Martin avait déjà montré quelle était son importance, et la fondation qui y fut faite par le florentin Francesco Sassetti¹. Nous avons pu, avec des relevés datant de 1916, établir son plan général, tout au moins la surface qu'elle occupait. Cette année on a remanié toute la chaussée devant la fontaine de l'Escalade et constaté la base des murs de la chapelle reposant sur un limon très fin. Dans ce limon il y avait sur le parcours de la route antique conduisant au pont quelques tuiles romaines (0 m. 80 de profondeur).

Dans son ensemble, la chapelle avec ses annexes occupait le triangle du bas de la Cité, laissant un passage assez étroit pour la rue du côté de l'ouest, et une ruelle encore plus étroite à l'opposé, entre elle et les maisons formant l'angle avec les Rues-Basses (*fig. 11*). Toutes ces constructions étaient établies sur un gros radier en béton avec maçonnerie pour éviter les affaissements du sol mouvant de la colline. Ce radier du reste devait dépasser la construction dans la pente sur la Cité. Nous n'avons malheureusement retrouvé aucun fragment d'architecture de cette chapelle, certainement une des plus riches de la ville. Elle terminait la perspective de cette partie de la rue fermée par trois portes : la porte de la Corraterie (Monnaie), la porte du Pont du Rhône (rue de la Monnaie) et une troisième construite en diagonale qui pouvait encore interdire l'accès aux deux autres².

* * *

Château de Corsinges. — Des améliorations foncières ont été remises à découvert cet ancien château en forme de bâtie ou de quadrilatère. Nous reparlerons l'année prochaine de cette intéressante construction, en ruines depuis 1590.

* * *

Genève, rue des Granges 10-12. — M. R. Wiblé nous a signalé l'existence d'une cave voûtée qui est située sous l'ancien immeuble gothique de la rue des Granges 10. Nous ne donnons pas ici un relevé complet de la disposition de ce caveau ni des plans compliqués des sous-sols de cette maison. Au cours des siècles il y a eu agglomération de plusieurs parcelles, par périodes de nouveau subdivisées. C'est un enchevêtement de substructions difficiles à saisir, les maisons actuelles étant édifiées sur des bases beaucoup plus anciennes, visibles au niveau des sous-sols (*fig. 12*).

La façade du n° 10 avançant sur la rue des Granges est bien connue, avec sa grande porte cochère ogivale et ses fenêtres à meneaux richement décorées³. Cette porte donne accès à un large couloir qui conduit à la terrasse, ancien jardin sur les murs de la ville. Faisant partie du même immeuble, mais distincte comme plan

¹ *Bull. Soc. hist. Genève*, III, 117 sq.

² *Genava*, VIII, 1930, 63, fig. 5.

³ *La Maison bourgeoise en Suisse : Le canton de Genève*, 2^e éd., 1940, pl. 14 et xxv, fig. 18.

et comme origine, il existe une annexe reconstruite au XVIII^e siècle en retrait à droite et qui touche l'immeuble n° 8; à gauche, aussi en retrait, la maison n° 12 refaite au XVIII^e siècle. Bordant la terrasse en prolongement de la parcelle du n° 10, s'étend le pavillon élevé au XVII^e siècle par Barthélemy Micheli.

C'est sous le passage du n° 10, mais en entrant par les caves du n° 12 et en suivant un couloir coudé, qu'on aboutit à sept marches d'escalier et à une ancienne porte dont il reste le crochet en fer, donnant sur une cave plus profonde. Ce souterrain présente un plan presque carré de 7 mètres environ sur un peu moins de 7 mètres dans le sens nord-sud. Nous n'en avons pas encore le relevé exact. Avec des murs de 0 m. 90 ce quadrilatère doit mesurer hors œuvre environ 9 mètres sur 9. Il est voûté en croisées d'ogives avec des claveaux en grès au profil très simple, se réunissant à une clef non décorée. La hauteur sous voûte est de 3 m. 70 et la profondeur de la cave sous la rue de 4 m. 10. En reportant cette cave sur le plan d'ensemble on s'aperçoit qu'elle occupe la partie méridionale du couloir du

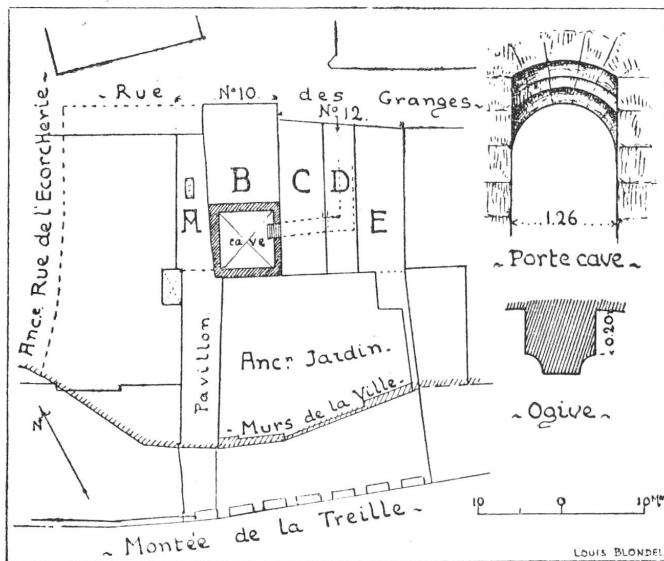


FIG. 12. — Ancienne cave sous l'immeuble n° 10-12, rue des Granges.

n° 10 et devait former une tour indépendante, probablement en partie isolée à l'origine, car une seule entrée du côté est y donne accès (*fig. 12*).

Cette construction est en tout cas antérieure aux autres, ses bases sont plus profondes, elle a été englobée dans les remaniements du début du XVI^e siècle. Il est probable qu'elle remonte au commencement du XV^e siècle et même à la fin du siècle précédent.

* * *

Il est nécessaire de donner la filiation des propriétés pour comprendre l'état des lieux très compliqués. Cette maison, actuellement de la Rive, auparavant de Saussure, faisait partie au XVIII^e siècle de la propriété de Budé¹. En 1692 Guillaume

¹ Tous les actes aux Archives d'Etat, entre autres: Evêché, Gr. 5 r. fos. 505, 506, 506 v°; Vidomnat, Gr. 7 fos. 5, 49; Gr. 6 fos. 2 v°, 3 v°, 4 v°, 5 v°; Gr. 3, f° 29 v°; Gr. I, fos 23, 35, 53;

de Budé en fait la reconnaissance à la Seigneurie, et la tenait de Barthélémy Micheli qui la possédait en 1627. Ce sont les Budé qui reconstruisirent tout le n° 12 et une partie du n° 10 pour les mettre à l'alignement de la nouvelle rue des Granges entre 1720 et 1722. Avant Micheli cette propriété est reconnue pour une part en 1557 et 1558 par No. Amblard et son fils Georges Vidomne, Sr. de Noveiry, et pour une autre part en 1558 par No. Guillauma Bigot, veuve de Spectable Léon Colladon. C'est à partir de ce moment que plusieurs parcelles sont réunies en une seule. Soit: la parcelle A (*fig. 12*), qui des Budé et des Micheli (1627) remonte à Michel de l'Arche, à Jean de l'Arche (1564) et provient anciennement de rév. Guigue Prevost prêtre (1476), pour une partie de diverses granges et maisons entre autres à Michel Troex ou Trop (1462) et aussi à Guillaume du Jat (1458, 1476), qui la tenait de Jean Pictet-Vellu. (Divers fiefs d'église, Altariens de Saint-Germain, franc-alieu et nouveaux abergements.) Une maison sur rue a disparu entre le n° 8 et le n° 10 au XVIII^e siècle.

La parcelle B est tenue par les de Vidomne, de vén. Charles-le-Grand (*Karolus Magnus*), grand archiprêtre de la chapelle d'Ostie, qui reconnaissait pour elle en 1522 (fief du Vidomnat).

La parcelle C, aussi aux Vidomne de Noveiry, dite la petite maison Vidomne, provient de Charles-le-Grand et avant de Vincent Forrat (1476 et 1507). Les Forrat la tenaient de Jean de-la-Rochete, qui l'avait achetée en 1446 des Vulliet, cités en 1372, 1424 et 1433 comme possesseurs de cette maison dépendant du Vidomnat.

La parcelle D, appartenant à Guillauma Bigot, veuve Colladon (1558), provient de Jaques Emettaz en 1552 et auparavant de Sp. Claude Emettaz et Guillaume Vellu (Ansermet Vellut et ses frères en 1497, Girard Vellut en 1476, fief du Vidomnat).

La parcelle E, aussi aux Vidomne de Noveiry, provenait de No. François de Langin Sr. de Veigy (1497), auparavant de Jean d'Espagne (dès 1421, plus anciennement à Ansermet Pornen, fief du Vidomnat).

Le jardin par derrière, souvent morcelé, a appartenu en remontant les siècles aux Vidomne, à Charles-le-Grand, aux Langin, à Jaques du Fief (*de Feudo*) aux d'Espagne, entre autres Jean d'Espagne dès 1424. Il relevait en grande partie du fief du Vidomnat.

A part quelques possessions provenant des biens d'église, toutes ces propriétés avec le jardin dépendaient du fief du Vidomnat, donc du comte de Savoie. Auparavant elles appartenaient au fief des Saint-Aspre, qui avaient leur maison forte à l'entrée de la rue de Saint-Germain (rue des Granges). Le 22 avril 1330 les Saint-Aspre avaient réinféodés leurs propriétés au comte Amédée et depuis lors

Abergements, Gr. Fiefs D 3, f° 246; Gr. 1 f° 605; Finances 5, n° 9, f° 57; Cure Saint-Germain Reg. 9, f° 22 v°; Altariens Saint-Germain R. I.

ces terrains ont dépendu du fief du Vidomnat¹. Nous avons des preuves qu'avant les Saint-Aspre, branche des vidomnes de Satigny, ces biens appartenaient à la vieille famille de Villars qui les possédaient (avec une tour) au XIII^e siècle. Anselme de Villars teste pour ces biens en 1264².

* * *

C'est la parcelle B où est située la cave qui nous intéresse. Nous voyons que l'archiprêtre Charles-le-Grand avait peu à peu acquis plusieurs maisons, une partie de cette parcelle fut achetée par lui à François Rubey en 1516, mais il possédait déjà la parcelle C des Forrat, dès 1505 et 1506³. Il se trouve que la parcelle B était indivise entre Pierre Charbonnier dit Serraillon, don Aymé Noblet, prêtre, François et Claude Rubey alias Marval. Tous ces biens venaient à l'origine de Jean Cohennier (Cossonier, Cuenier). En 1462 et 1476 la propriété est encore indiquée au nom d'Ansermet Marval (Rubey). Ce Jean Cohennier, alias Ternier, reconnaît au Vidomnat en 1433. Cette famille noble s'appelait en réalité Faucon dit Cohennet de Saint-Julien ou de Ternier. Elle a eu un chanoine François en 1367; on connaît Jean et Claude Cohennet surnommés Faucon de Saint-Julien en 1524, de qui les biens passèrent à No. Pierre, puis à un certain No. Tandi Cohennet de Faulcon, châtelain ducal de Ternier en 1535, et aussi No. Pierre Faucon, châtelain de Ternier en 1563⁴. Il y avait une branche genevoise, entre autres Pierre Ternier de Bardonnex déjà mort en 1469, qui possédait une maison à la rue de la Boulangerie; un Jean fils de Jean est cité en 1396 et 1424 pour un autre immeuble vers le château comtal de Genève sur les crêts de la Treille. Avant les Cohennet la maison qui nous occupe provenait de Thomas Curtod et précédemment de Pierre Brunet, qui avait cette propriété tout au début du XV^e siècle (entre 1401 et 1411). Les Brunet ou Brunouz possédaient déjà ces immeubles en 1320⁵.

Ces Faucon de Ternier possédaient donc une maison en forme de tour qui plus tard fut englobée dans les nouvelles constructions édifiées par Charles-le-Grand; c'était encore le type des maisons fortes de la haute bourgeoisie. Ce Charles-le-Grand, archiprêtre, ayant désiré rebâtir, eut des contestations en 1512 avec le Conseil, car il voulait « amplifier sa maison ». L'affaire revint en 1514 pour la construction des murs de la ville qui bordent son jardin, car il y construit des canonières, et il s'en suit un procès qui dure les années suivantes⁶.

¹ *Bull. Soc. hist. Genève*, I, 485 sq.; Vidomnat Gr. I, fo 416.

² *Regeste genevois*, n° 972. Testaments en portef., Portef. I.

³ Vidomnat, Reg. 6, fo 5.

⁴ DUVAL, *Ternier et Saint-Julien*, p. 84 *passim*; GALIFFE, Notices généalogiques ms.; FORAS, *Armorial nobiliaire de la Savoie*.

⁵ *Bull. Soc. hist. Genève*, I, 485 sq.

⁶ *Registre du Conseil*, VII, 252, 254, 414; IX, 241.

La belle façade du n° 10 est donc l'œuvre de Charles-le-Grand, elle peut se dater du début du XVI^e siècle entre 1506 et 1514, elle est bien dans le style du gothique flamboyant. Seule cette partie de l'édifice a subsisté, les autres ayant été complètement refaites au début du XVIII^e siècle.

* * *

Genève, maisons du Bourg-de-Four (5-7). — Les anciennes maisons formant l'angle du Bourg-de-Four et de la rue des Chaudronniers ont été restaurées. Il s'agit des immeubles n°s 5 et 7 sur la place, n°s 2, 4, 6 sur la rue des Chaudronniers, l'entrée du n° 5 étant au n° 2 de la rue. Cet ensemble caractéristique, avec les derniers hauts-bancs de la ville, se compose de plusieurs parcelles qui ont été réunies au cours des siècles. On a respecté les détails d'architecture et remis en valeur l'aspect général de ces maisons au type méridional.

L'immeuble n° 5 a ses deux derniers étages construits en pans de bois recouverts de crépis; de même que le n° 7, il a été surélevé et pourvu d'un étage de combles avec des ouvertures en œil de bœuf, suivant une architecture du XVII^e siècle. Tout le n° 5 est de cette époque, alors que le n° 7 a encore des fenêtres de la fin du XV^e siècle ou du siècle suivant. La porte d'entrée du n° 7 est du XVII^e siècle avec des encadrements au profil classique et une corniche (maintenant modifiée) très lourde et refaite en plâtre. A côté on a retrouvé une ancienne entrée, base d'une cage d'escalier avec arc ogival du XV^e siècle. Sur la rue des Chaudronniers, le n° 2 est aussi une reconstruction du XVII^e siècle, alors que les n°s 4 et 6 ont d'anciennes boutiques autrefois avec un arc cintré et des fenêtres à meneaux. Le n° 6 a une entrée en tiers-point du XVI^e siècle et des fenêtres en accolade donnant sur l'escalier, de type très tardif et stuquées. Indiquons une belle huisserie au n° 4, et, au n° 2, un limon et une main courante en bois intéressante formant la vis de l'escalier. Du reste l'escalier à rampes droites du n° 7 est aussi du début du XVII^e siècle.

* * *

Pour bien comprendre cet ensemble d'édifices d'époques différentes et leurs niveaux variés il faut se représenter qu'il est composé de plusieurs parcelles. Nous ne donnons ici qu'un schéma de l'origine de ces propriétés souvent divisées et dont les cours étaient enchevêtrées les unes dans les autres (*fig. 13*). Suivant les époques les étages, caves, cours, appartenaient à divers propriétaires¹.

¹ Tous les actes aux Archives d'Etat, pour ces proventions: Plan Billon 1726, Gr. Evêché I, r, f°s 203, 261, 262, 264 v°, 267; Gr. Evêché 13, f°s 152 v° et suiv.; Floret-Vège, Reg. 11, f°s 11,

La maison A (*fig. 13, n° 7*) provient de trois parcelles: A1, A2 et A3. En 1726 elle était au capitaine Dunant, en 1692 à Jean Rigot, en 1641 à Abraham Rigot, en 1558 à Claude Rigot qui a uni plusieurs immeubles et constitué tout cet ensemble. Soit: A1 une partie antérieure avec boutique et chambres au dessus, par acquisition de Rigot, d'Hélène Sermala, veuve d'egr. Pierre de Combe, qui possédait ce membre d'immeuble en 1521. Il procédait en 1520 de Nicolas Mugnier qui l'avait acheté en 1519 de François du Mont dit Bernard de Bonne, héritier de vén. Antoine du

Mont, chapelain et de son frère Nycod, cités en 1500; auparavant des biens de la famille des No. Gringallet. — A2, acheté par Rigot le 21 janvier 1542 de la Seigneurie comme biens du condamné Pierre-Guy Bovier, biens provenant aussi des Gringallet. On trouve Aymon, Jean, André Gringallet en 1493, Pierre Gringallet notaire en 1481, 1474, Pierre Gringallet de Mornex en 1446, Pierre Vincent dit Brun, clerc, en 1422, Henri de Balmes juris-consulte en 1357. Ce n'était alors qu'une grange. — A3 provient d'une forte indivision, que Rigot a acquis de Rolete Pinel, femme de François Chabaud, ainsi que de Jeanne Pinel, en 1558, veuve de Jean de la Place. Le tout remonte à Pierre Pinel, ou Pi-

nelli, à Jean Pinel en 1505 et à sa femme Jeanette, fille d'Hugonet Jordan, alias de Bonne, en 1481; auparavant aux dits de Bonne, Hugues en 1476, Pierre et Hugues en 1457, Jean Lombard en 1423. La porte gothique retrouvée donnait accès à cet immeuble de Bonne.

Toutes ces maisons étaient indivises entre les fiefs de Vège, Lestelley, Floret, Bandières. La maison à l'angle de la place et de la rue des Chaudronniers ne relevait d'aucun fief (*fig. 13, B*). Ses principaux propriétaires ont été: demoiselles Desgouttes en 1726, Etienne Viret en 1692, Henri Tronchin, Pierre Dralliat qui tenait de Pierre

11v^o; Gr. 6, fos 134, 135, 139 v^o; Gr. 3, fo 114; Gr. I, fos 106, 110; de Lestelley Reg. 2, fos 25, 27 v^o, 31 v^o; Abergements Gr. I, Fiefs D 1, fo 431 v^o; Evêché Extr. 30 sec. fos 275, 275 v^o et suiv.; Notre-Dame-de-Grâces, I. Chapelle des Innocents à Saint-Pierre, I fos 3, 4, 134 v^o.

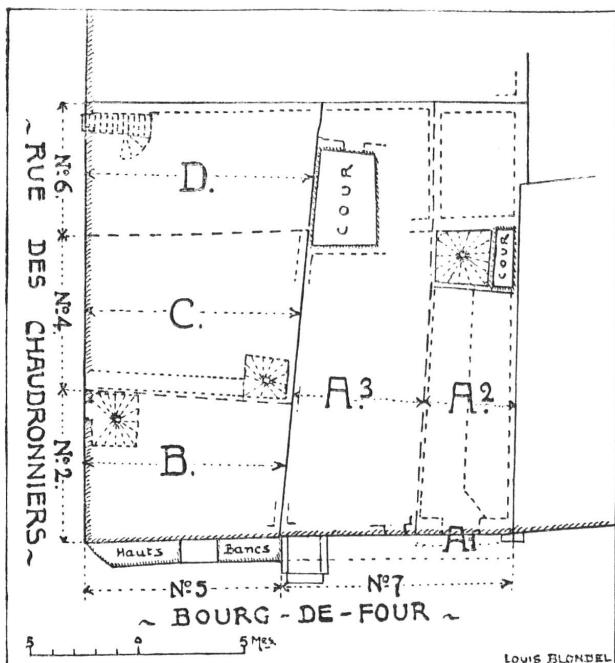


FIG. 13. — Plan des maison à l'angle du Bourg-de-Four et de la rue des Chaudronniers.

Rosset dit du Chosal, Thome Bonnaz, Jean Martin en 1505, egr. Jean Viennois, No. Claude Viennois en 1481 et 1476, les hoirs Jean Lombard dit Pitijoz en 1474, Jean Lombard en 1426.

Le n° 4, rue des Chaudronniers (*fig. 13 C*) a aussi eu une forte indivision, il appartenait en 1726 au capitaine Dunant, en 1692 à Abraham Decarro, avant à Jean et Abraham Rigot. Cette propriété provenait d'une indivision Dralliat, Pastoret et Cochet, procédée d'Aymé Julliard et de Jean du Praz dit Cuissot, le tout descendant de Jean Lombard dit Pitijoz déjà cité au début du XV^e siècle. Enfin la dernière parcelle, le n° 6 (*fig. 13 D*), qui appartenait aussi au capitaine Dunant en 1726, à Abraham Decarro et Jean-Jacques Rigaud en 1696, a eu comme ascendance Abraham Rigaud (1641), Pierre Choisy (1620), Loys Choisi (1610), Thivent Gavard (1609), Guillaume Vuarnier (avant 1605), Jaque Collomb peyrolier (1539), Jean Favre, Jaquema veuve de Jean Charavel, Jean Polliat ou Pollut cité en 1476¹.

On voit donc que le plus gros propriétaire au XV^e siècle était Lombard dit Pitijoz, auquel a succédé la famille Viennois avec trois maisons. C'est Rigot, après 1558, qui a cherché à unifier les façades du côté du Bourg-de-Four. La maison d'angle est la seule qui ait été complètement reconstruite, très probablement après un incendie qui a coïncidé avec la prise du château de Ternier en 1589². Les immeubles regardant la place étaient pourvus de dômes dont on a retrouvé les départs de poutres, et de boutiques (*apothecae*) qui s'élevaient sur plusieurs étages et devaient encombrer et recouvrir les façades. Ceci explique aussi les indivisions nombreuses et les partages d'hoiries qui morcelaient encore ces propriétés.

* * *

Laconnex, maison forte. — Les façades de l'ancienne maison forte de Laconnex ont été restaurées cette année grâce aux soins de son propriétaire M. Louis-Auguste Dethurens. Ce petit château se rattache au type bien connu des édifices à plan carré en forme de tour, dont l'origine est très ancienne. Par le fait d'adjonctions déplorables exécutées au XIX^e siècle, son aspect avait été défiguré. Nous donnons ici l'état ancien de la façade du côté de la route, suivant les relevés de M. Malnati, architecte, cependant nous n'y avons pas dessiné une galerie avec son cabinet qui se trouvait sur l'arcade donnant accès au café au rez-de-chaussée (*fig. 14*). A droite de la tourelle deux fenêtres ont été modifiées, au cours des restaurations.

Cet édifice présente un quadrilatère assez régulier de 14 m. 30 à 14 m. 75 sur 14 m. 50 à 15 m. 30. L'entrée des étages se fait par une tourelle d'escalier en hexa-

¹ *Mém. Soc. hist. Genève*, VIII, 329.

² *Ibid.*, XXXVII, 530.

gone placée à peu près au centre de la façade du levant. Cette tourelle dont le toit a été abaissé déjà autrefois est pourvue de deux meurtrières pour arquebuses et de fenêtres qui ont conservé leur dessin en accolade. La porte d'entrée au rez-de-chaussée avait perdu tout caractère, elle a été rétablie avec une grande accolade, par contre, aux étages, les portes donnant sur l'escalier sont restées dans leur ancien état. Sur la moitié de la hauteur, la face au levant était revêtue de grandes molasses en très mauvais état, elles ont été repiquées et recouvertes par un crépissage. L'angle sud est appuyé par un gros contrefort. Les ouvertures de la face sud-ouest ont déjà été précédemment modifiées, seules les fenêtres sur les autres faces conservent des restes anciens avec dessins en accolade.

Si nous nous reportons au plan levé vers 1730 par Grosjean et Billon, nous constatons que depuis cette époque il y a eu d'importantes transformations (*fig. 15*). Sur la façade du nord-ouest donnant sur la ferme et une grande cour, il existait une tour demi-circulaire (*b*) et à la place du contrefort sud, en *a*, s'appuyait un petit édifice, la chapelle dont nous reparlerons plus loin. Par contre la tourelle d'escalier, *c*, a subsisté. Tout ce château formait un ensemble avec murs de clôtures, granges, pressoirs, couverts avec pigeonnier, précédé de cours. Celle touchant la route bordait le vieux cimetière qui était situé des deux côtés de la dite route; en *d* on voyait encore au XVIII^e siècle les masures de l'ancienne église paroissiale tombée en ruines depuis le XVI^e siècle.

L'examen de cette construction montre qu'elle a été souvent remaniée. Une partie du gros œuvre doit dater du début du XV^e siècle, mais nous savons que ce château a dû être partiellement démantelé à la suite de l'arrêt du Conseil de Genève, du 14 mars 1590¹. Cet ordre fut-il vraiment exécuté? nous l'ignorons. Par un contrat du 1^{er} novembre 1573 entre No. Gaspard de Laconnex et le maçon Claude Coquens de Soral, nous apprenons qu'une partie des salles fut rénovée avec de grandes tailles². On y installe un lavoir, des armoires de pierre dont l'une pour la poudre, un buffet de pierre, une cheminée, un « art pour mectre des armes », etc. Le maçon pourra prendre les cartiers de pierre nécessaires « en la courtine et autour dudit chasteau », il pourra « fayre des archères vers la perrière ». Il y avait donc des matériaux épars autour du château, restes de démolitions antérieures. Il nous semble probable que la façade sur route date de cette époque, ainsi que la tourelle d'escalier, par contre la tour disparue demi-circulaire devait être plus ancienne. Si vraiment il y a eu destruction en 1590, il semble qu'elle n'a pas été importante, car l'ensemble des constructions date bien de la fin du XVI^e siècle. Un autre édifice a aussi disparu, la petite chapelle que Pierre de la Grave fit construire vers 1698 et qui occupait l'angle sud vers le contrefort (*fig. 15 a*). Elle était de peu d'importance, car nous

¹ *Reg. du Conseil*, vol. 85, fo 74.

² Etienne Vignier not., vol. 4, fo 172.

savons que, de forme octogone, en pierres de taille, elle était large seulement de 6 pieds et demi sur 7 pieds et demi, la porte s'ouvrant sur la cour; outre le prêtre, quatre personnes seulement pouvaient y prendre place. Mais aux yeux des Genevois elle revêtait une grande importance, car, située sur les terres

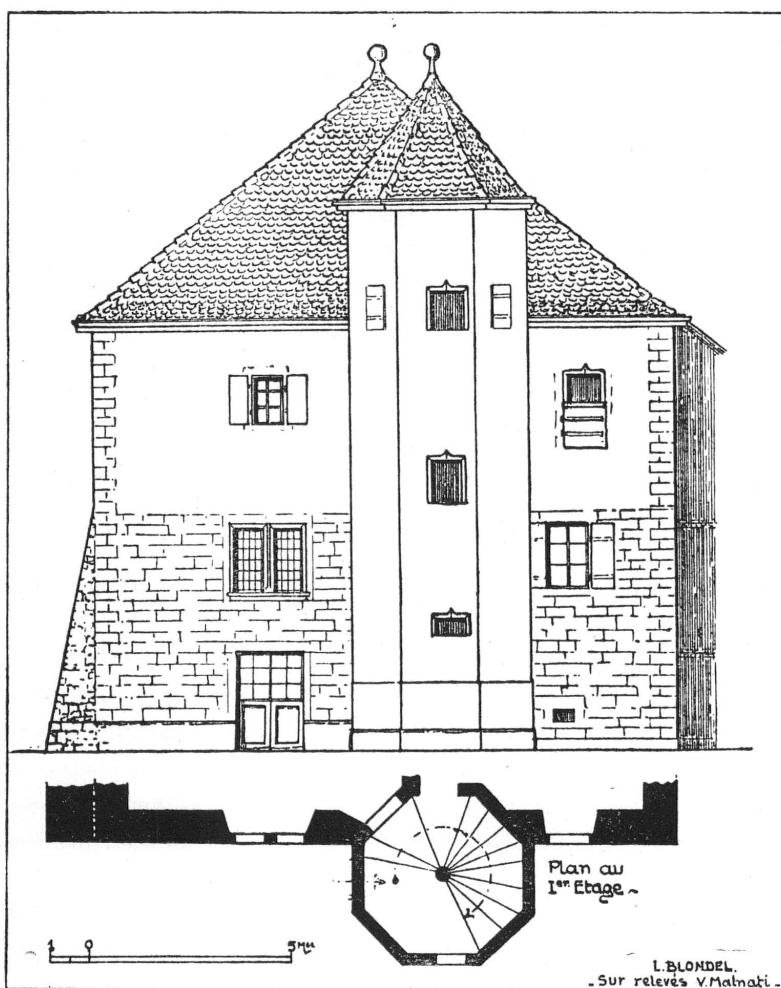


FIG. 14. — Plan et façade au levant du château de Laconnex.

de Saint-Victor, elle était contraire aux traités réglant la question religieuse, aussi elle suscita de longues discussions diplomatiques entre la Seigneurie et la cour de Turin, qui durèrent jusqu'en 1702. M. Louis Coppier, après le chanoine Fleury, a raconté en détail cet incident. Bien que la messe y ait été interdite, la chapelle n'était pas démolie en 1741 et servait encore pour le ser-

vice particulier du seigneur de La Grave¹. Il ne faut pas la confondre avec l'ancienne église paroissiale.

* * *

Ce petit château dépendait des terres de Saint-Victor comme demeure familiale des seigneurs de Laconnex. Aymon de Laconnex, damoiseau, fils de feu Peronet, apparaît en 1433, il fait hommage pour ses biens au prieuré de Saint-Victor². Après

lui vient Humbert de Laconnex, dit Brisset, puis son fils Jean dès 1443, qui était comme son père métal de la Champagne pour Saint-Victor. Le fils de ce Jean, Gabriel, reconnaît en 1485, pour ses biens au prieur Amédée Bonivard, il décrit sa maison d'habitation avec pressoir (cetour), sise jouxte le pré de l'église de Laconnex. Mais cette maison familiale, déjà mentionnée en 1446, doit être bien antérieure. Après Gabriel apparaissent son fils François (1499, 1525), puis le fils de ce dernier, Gaspar, cité dès 1557, qui passe reconnaissance pour son fief et sa maison; il avait épousé Anne de Leobal qui, veuve, vendit une partie de son fief à Pierre de Cusenens le 9 mai 1634³. Nous ne savons rien de ses fils Charles-Emmanuel et Janus encore mentionnés en 1619.

Sans que nous puissions savoir comment,

probablement par alliance, la maison forte de Laconnex passe aux seigneurs de Lucinges-Faucigny⁴. Noble Jean-Aymé de Lucinges eut un fils Gilbert qui, avec contrat dotal du 16 novembre 1608, épouse Nicoline de Viry, déjà veuve en premières noces de No. Marin de la Grave. Jean-Aymé se réserve sa vie durant et celle de sa femme D^{me} Françoise « de Laynne » (mot mal lu) la jouissance des biens qu'il a rième Laconnex. Mais Nicoline veuve de son second mari dont elle hérite, fait bénéficier les enfants de son premier mariage, soit Jaque et Marc de la Grave, de tous ses biens, y compris ceux de son feu mari Gilbert de Lucinges. Le 31 août 1638 il y eut transaction au sujet

¹ Chanoine FLEURY, « Laconnex, chapelle du château de la Grave », 1885, extr. *Revue de la Suisse catholique*; Louis COPPIER, « La chapelle de la Grave à Laconnex, Genève », 1924, extr. *Revue hist. ecclésiastique suisse*.

² Saint-Victor, Gr. I, fo^r 60.

³ Saint-Victor R. 72 (55); Gr. 5, fo^s 212, 229 v^o; Laconnex 5, fo^r 2 v^o; 7, fo^s 1 et suiv. et nombreux actes dans les notaires latins.

⁴ Laconnex, crottet 5 en tête.

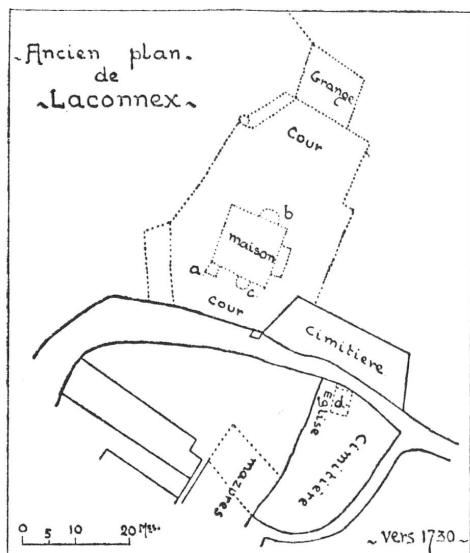


FIG. 15. — Ancien plan de Laconnex avec le château et ses dépendances.

de l'hoirie de ladite Nicoline de Viry entre les de la Grave et les de Lucinges¹. La reconnaissance annotée de Gaspard de Laconnex indique en effet que le château a passé aux de Lucinges, d'autre part nous savons par un acte que demoiselle Gabrielle Challes (ou Challoux), veuve de No. Jaques de la Grave, avait vu annuler par le sénat de Savoie au profit des fermiers de Saint-Victor des reconnaissances faites en 1645 et 1647 en son nom dans la région de Cartigny, Avusy et Laconnex et qui provenaient de Nicoline de Viry (reconnues avant en 1619)². Il apparaît donc que, déjà avant 1619, le château de Laconnex, du vivant encore de la veuve de Gaspard de Laconnex, avait passé, peut-être par Nicoline de Viry, aux de Lucinges. A partir de 1638, la maison de Laconnex revient à la branche de Jaque de la Grave, puis à son fils François exécuté par les Genevois pour meurtre le 15 août 1666, et à son petit-fils Pierre, le constructeur de la chapelle. Le fils de ce dernier, Joseph-Nicolas, teste au château de Laconnex en 1752 en faveur de la famille Denis, mais ne meurt qu'en 1771. No. Gaspard Denis, son cousin germain et héritier, habitait le château au moment de la Révolution. A cette époque, d'après le chanoine Fleury, il servit d'asile à la famille de la Serraz de Chambéry, puis à la famille de Saint-Sulpice. A la suite de divers morcellements de la propriété, le château fut acheté par Joseph-Jacquard de Mieussy, en 1843³. La branche cadette des de la Grave avait conservé le château patrimonial d'Avusy.

Malgré de nombreuses transformations, la maison forte de Laconnex offre encore beaucoup d'intérêt; on peut espérer que prochainement d'autres parties pourront être restaurées.

EPOQUE DU XVI^e SIÈCLE A NOS JOURS.

Bardonnex, maison forte. — Une autre maison forte des environs de Genève est aussi en cours de restauration, celle de Bardonnex. Il existe deux maisons fortes à Bardonnex, celle qui était voisine de l'ancienne église et de la cure au centre du village, et celle dont nous allons parler, qui est qualifiée de château sur la route entre Bardonnex et Compesières. La première est de beaucoup la plus ancienne, ayant appartenu peut-être à la famille noble de Bardonay, puis au XVe siècle aux de Veyrier, après la destruction de l'église au XVI^e siècle aux de la Montagne, enfin au siècle suivant aux de Brunes⁴.

Le château sur la route de Compesières, aussi souvent modifié, est sous sa forme

¹ FORAS, *Armorial*, art. « Faucigny-Lucinges », 346; « Sallenove-Viry et de la Grave ». Laconnex, 7, fos 240, 240 v°.

² Archives d'Etat, Archives de Launay, pièce 32.

³ Chanoine FLEURY, *Laconnex*, 20-21.

⁴ L. BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités*, 1914, pl. 5; *Diction. hist. et biogr. suisse*, art. « Bardonnex »; Ternier et Gaillard Cures, n° 13, f° 27 v°; Mappes de Compesières de 1730; Plan français de 1810; Visites épiscopales, vol. 3, f° 382 en 1482.

actuelle un édifice du début du XVIII^e siècle. Il forme un rectangle de 7 mètres sur 18 m. 10 avec à l'angle est une tourelle d'escalier circulaire en saillie, le tout appuyé du côté nord à une ferme. Nous verrons plus loin comment on peut expliquer ce plan assez curieux.

En 1661, le 2 juin, No. Jean de Livet de Cranves, qui avait épousé D^{me} Françoise d'Arenthon, achète cette propriété à son beau-frère No. Joseph d'Arenthon. Le

27 mars 1705 Françoise d'Arenthon, devenue veuve, la revend à MM. François de Launay et Prosper de Syon pour le prix de 8.000 florins de capital et 300 d'épingle. Cette indivision cessa le 30 avril 1720, D^{me} de la Diat, veuve de Prosper de Syon, faisant un arrangement avec François de Launay auquel elle céda tous ses droits¹. Il est dit dans cet acte que le domaine a été payé en 1705 avec les deniers de Syon, et possédé par celui-ci jusqu'à son décès, puis par sa veuve Philiberte de la Diat, faute de la restitution de sa dot;

« ledit noble de Launay ayant contribué tant au rétablissement de la maison qui estoit en masures et autres réparations dudit domaine la plus grande partie duquel estoit en friche en mauvais état à forme de l'acte qui en fut pris après l'acquisition, sans avoir été remboursé de ses advances », soit : fournitures de matériaux, payement de maçons, charpentiers et autres ouvriers. D^{me} de la Diat céda ses droits pour 6300 livres.

Il ressort de cet acte que la maison en ruines a été complètement refaite entre 1705 et 1720. En 1730 Joseph de Launay, fils de François, est possesseur du château. Les de Launay (ou de Lonnay) avaient aussi le château d'Arare. Nous ne donnons pas ici toute la liste des propriétaires du domaine qui se morcela; en 1810, il appartenait à dame Freytag, femme de François, veuve Delaunay². La partie avec la

¹ Tabellion de Saint-Julien 9/35 du 27 mars 1705; 24/151 du 13 avril 1720; 26/31 du 19 février 1722. Mappes sardes n°s 21 et 22.

² Plan français de 1810.

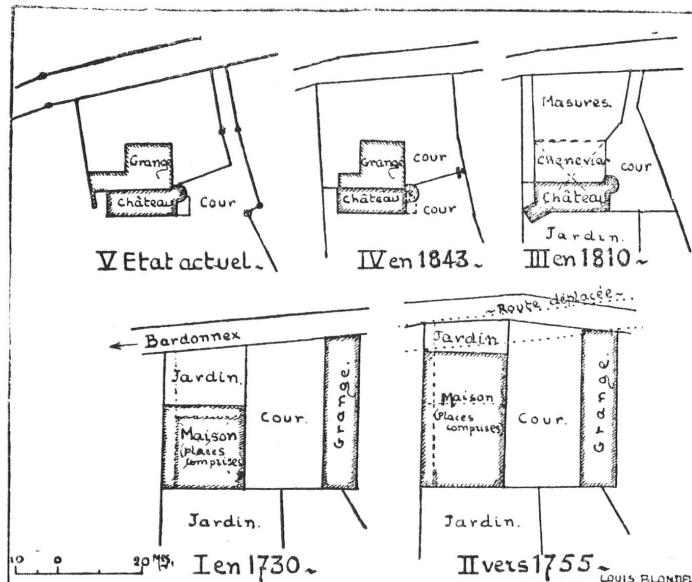


FIG. 16. — Plans successifs de la maison forte de Bardonnex.

tour, séparée de la ferme déjà en 1843, appartenait avant l'acquisition actuelle par M. le docteur Guillermin à la famille Seiller.

L'examen des plans est très instructif (*fig. 16*). La mappe sarde de 1730, refaite en 1755, indique un bâtiment carré de 18 mètres de côté, la tourelle d'escalier se trouvant à peu près au centre de la façade est. Du même côté s'étendait une grande cour avec en face une grange. En 1755 la route est déplacée plus au nord, bâtiments et cours vont jusqu'au chemin. Mais en 1810 la maison est coupée en deux à l'alignement de l'escalier, un chenevier et des masures remplacent la partie nord détruite. Ceci explique qu'aujourd'hui la tourelle d'escalier déborde l'angle de l'édifice en formant une avance sur la ferme nouvelle, qui n'apparaît qu'en 1843 à la place du chenevier. Une grande galerie-véranda sur deux étages couvre la façade est. Cette adjonction a été supprimée dans la restauration actuelle. On voit aussi en 1810 une tour carrée ou un appentis à l'angle sud-ouest. Il n'est donc pas douteux qu'originarialement ce château offrait le plan typique en carré et non en rectangle comme maintenant. Ces transformations sont dues au fait qu'il y a eu aussi division parcellaire et que deux propriétaires différents se sont partagé la maison. Au nord du château des granges et couverts ont été successivement construits puis démolis.

Comme on trouve des traces de matériaux plus anciens, entre autres une date de 1525 sur la porte de la tour, il faut admettre qu'au moment de la reconstruction du début du XVIII^e siècle on a utilisé des pierres provenant du château précédent. Du reste il est possible que la tour d'escalier et d'autres parties du gros œuvre soient plus anciennes, mais la porte et les fenêtres marquent tout au plus la fin du XVII^e siècle.

Cependant le problème se pose de savoir depuis quand les d'Arenthon, une des plus anciennes familles nobles du pays, possédaient cette terre. Ces d'Arenthon étaient seigneurs d'Alex et du château de Châtillon à Etrembières, qu'ils gardèrent jusqu'en 1732. Il est donc possible qu'on soit ici sur l'emplacement d'une maison forte ancienne dont nous n'avons pas jusqu'ici pu retrouver les premiers propriétaires.

* * *

Genève, Tour du Molard. — On a repeint les armoiries qui décorent le haut de la tour du Molard. Elles représentent les écus du Chapitre, du Vidomnat, de l'Empire, ainsi que des familles de la Réforme et des villes combourgeoises. Ces peintures ne sont pas anciennes et datent de la réfection de la tour en 1906-1907. La tour elle-même, dans son gros œuvre, date de 1591 et des années suivantes¹. A cette date on y transporta l'horloge qui se trouvait sur la tour de Villars (de Rolle).

* * *

¹ Reg. du Conseil de 1591, fo 124 v°.

Genève, Taconnerie 10. — Cette maison a été complètement restaurée. Les sculptures n'ont pas été retouchées, mais seulement brossées. Avec son beau balcon, cet immeuble est représentatif de l'architecture du milieu du XVIII^e siècle. Il a été construit par Billon en 1750-1751 pour Guillaume Fuzier-Cayla¹.

¹ *Maison bourgeoise*, xxxvi, 51, fig..

